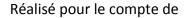




Diagnostic écologique (faune-flore) de la Base de Loisirs du Circuit Automobile du Var

Le Luc-en-Provence (83)





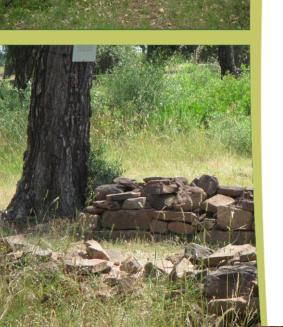


Marine JARDE 06 76 84 46 70

m.jarde@ecomed.fr

Approbation

Silke HECKENROTH



 Référence du rapport : 1611-2524-EM-RP-DIAG-SyndicatMixte-BaseLoisirsCircuit-LeLuc83-2

Remis le 24/11/2016



Référence bibliographique à utiliser

ECO-MED 2016 – Diagnostic écologique (faune-flore) de la Base de Loisirs du Circuit Automobile du Var – Syndicat Mixte de la Base de Loisirs du Circuit du Var – Le Luc-en-Provence (83) – 93 p.

Suivi de la version du document

24/11/2016 - Version 1 (a)

Porteur du projet

Syndicat Mixte de la Base de Loisirs du Circuit Automobile du Var

Route des Mayons

83 340 Le Luc-en-Provence

Contact Projet: Caroline CHAMBON

Coordonnées: 04.94.50.37.02 - direction@circuitduvar.com

Equipe technique ECO-MED

Marine JARDE –Batrachologue/Herpétologue, Chef de projet Sébastien CABOT – Ornithologue

Martin DALLIET – Botaniste

Jérôme VOLANT - Botaniste

Pauline LAMY - Mammalogue

Sylvain MALATY - Entomologiste

Sandrine ROCCHI - Géomaticien

Le présent rapport a été conçu par l'équipe ECO-MED selon les normes mises en place dans le cadre de son Projet de Certification ISO 9001 et a été soumis à l'approbation de Silke HECKENROTH.



Table des matières

Pré	ambule .		7
Par	tie 1 : Do	nnées et méthodes	8
1.	Pré	sentation du secteur d'étude	9
	1.1.	Localisation et environnement naturel	9
	1.2.	Situation par rapport aux périmètres à statut	11
2.	Mé	thodes d'inventaires et d'analyses	19
	2.1.	Recueil préliminaire d'informations	19
	2.2.	Personnes en charge de la mission et calendrier des prospections	19
	2.3.	Méthodes d'inventaires de terrain	19
	2.4.	Importance de la zone d'étude pour la conservation de la population locale des espèces	27
	2.5.	Difficultés rencontrées – limites techniques et scientifiques	27
	2.6.	Critères d'évaluation	27
	2.7.	Espèces d'intérêt patrimonial et enjeu local de conservation	27
Par	tie 2 : Eta	at initial	30
1.	Rés	sultat des inventaires	31
	1.1.	Description de la zone d'étude	31
	1.2.	Habitats naturels	32
	1.3.	Flore	36
	1.4.	Insectes	46
	1.5.	Amphibiens	49
	1.6.	Reptiles	51
	1.7.	Oiseaux	56
	1.8.	Mammifères	60
2.	Syn	thèse des enjeux et fonctionnalités écologiques	70
3.	Red	commandations pour la gestion	72
Sigl	es		73
Bib	iographi	e	75
Anr	nexe 1.	Critères d'évaluation	76
Anr	nexe 3.	Relevé relatif aux insectes	87
Anr	nexe 4.	Relevé relatif aux amphibiens	88
Anr	iexe 5.	Relevé relatif aux reptiles	89



Annexe 6.	Relevé relatif aux oiseaux	90
Annexe 7.	Relevé relatif aux mammifères	93



Table des cartes

Carte 1 :	Secteur d'étude	10
Carte 2 :	Espaces naturels protégés – Protections réglementaires et législatives	12
Carte 3 :	Réseau Natura 2000	14
Carte 4 :	Zonages d'inventaires écologiques	16
Carte 5 :	Plans Nationaux d'Actions	17
Carte 6 :	Trame Verte et Bleue du Plan Local d'Urbanisme	18
Carte 7 :	Zone d'étude	20
Carte 8 :	Localisation des points d'écoute	26
Carte 9 :	Habitats naturels – Classification EUNIS	35
Carte 10 :	Enjeux relatifs à la flore	45
Carte 11 :	Enjeux relatifs aux insectes	48
Carte 12 :	Enjeux relatifs aux amphibiens	50
Carte 13 :	Enjeux relatifs aux reptiles	55
Carte 14 :	Enjeux relatifs aux oiseaux	59
Carte 15 ·	Enjeux relatifs aux mammifères	69



Table des tableaux

Tableau 1.	Conditions météorologiques des prospections dédiées aux insectes	21
Tableau 2.	Conditions météorologiques des prospections dédiées aux amphibiens	22
Tableau 3.	Conditions météorologiques des prospections dédiées aux reptiles	23
Tableau 4.	Conditions météorologiques des prospections dédiées aux oiseaux	24
Tableau 5.	Conditions météorologiques des prospections dédiées aux mammifères	26



Préambule

Le Syndicat Mixte de la Base de Loisirs du Circuit Automobile du Var a missionné en 2015 le bureau d'études ECO-MED pour la réalisation d'un pré-diagnostic écologique dans le cadre d'un projet de réaménagement d'espaces extérieurs (parking) et d'installation de clôture. Suite à cette première mission, le Syndicat Mixte a commandé en 2016 une campagne d'inventaires faune/flore sur sa propriété afin de pouvoir intégrer au mieux les enjeux naturalistes dans la gestion du site.

En 2016, ECO-MED a été chargé de réaliser le diagnostic faune/flore sur les 12 hectares concernés. A cette fin, ECO-MED a mis en place une méthodologie adaptée afin d'identifier le contexte environnemental lié aux périmètres à statut (réglementaire et d'inventaire), les principaux enjeux écologiques avérés et pressentis (basés sur l'analyse du patrimoine naturel avéré et potentiel) et les principales fonctionnalités écologiques.

Le travail de terrain d'ECO-MED en 2016 a été effectué au cours des périodes clés pour chaque compartiment biologique présentant des enjeux de conservation. Les compartiments suivants ont été étudiés :

- les habitats naturels et la flore par Martin DALLIET, expert en botanique méditerranéenne;
- les insectes par Sylvain MALATY, expert en entomologie;
- les reptiles et amphibiens par Marine JARDE, experte en herpétologie et chef de projet;
- les oiseaux par Sébastien CABOT, expert en ornithologie;
- les mammifères par Pauline LAMY, experte en mammalogie.

Les cartographies ont été réalisées par Sandrine ROCCHI.





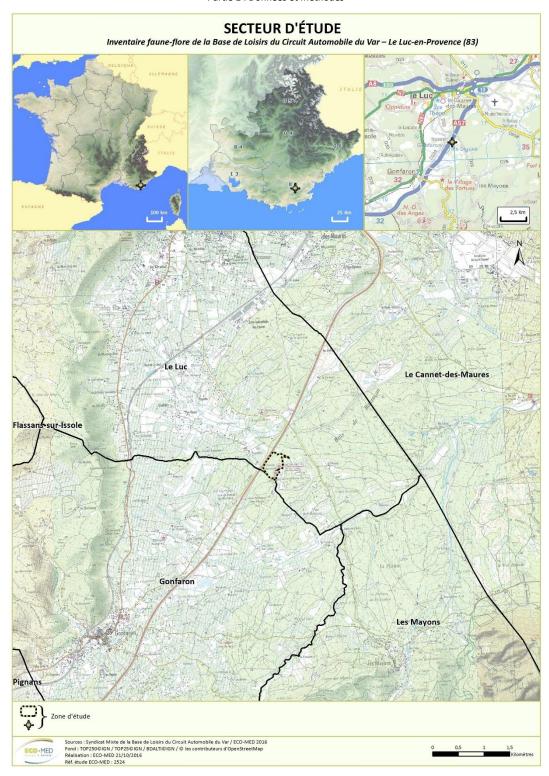
1. PRESENTATION DU SECTEUR D'ETUDE

1.1. Localisation et environnement naturel

Contexte administratif:						
Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur	Département du Var Commune du Luc-en-Provence					
Communauté de communes Cœur du Var Autres EPCI d'adhésion : Besse-sur-Issole, Cabasse-sur-Issole, Le Cannet-Maures, Carnoules, Flassans-sur-Issole, Gonfaron, Les Mayons, Pignans, Puville, Le Thoronet.						
Contexte environnemental						
Topographie : plaine	Altitude moyenne : 130 mètres					
Hydrographie : rivière de l'Aille	Bassin versant : de l'Aille					
Etage altitudinal : méso-méditerranéen						
Aménagements urbains à proximité						
Aménagements :	Le long de l'autoroute A57 (Aire de repos des Sigues à proximité immédiate au sud-est, bordé par le karting du Luc à l'est et par le centre équestre à l'ouest)					
Zones d'habitat dense les plus proches :	Domaine de Péguier à 500 m à l'est					
	Bel Amant à 250 m au sud					



Partie 1 : Données et méthodes



Carte 1: Secteur d'étude



1.2. Situation par rapport aux périmètres à statut

Le projet est inclus dans :

1 périmètre d'inventaire ;

Le projet est situé à proximité de :

- 3 périmètres réglementaires (APPB et RNN) ;
- 2 périmètres Natura 2000 ;
- 4 périmètres d'inventaires.

N.B.: les fiches de présentation des différents périmètres présentés ci-après sont disponibles sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) : http://inpn.mnhn.fr/

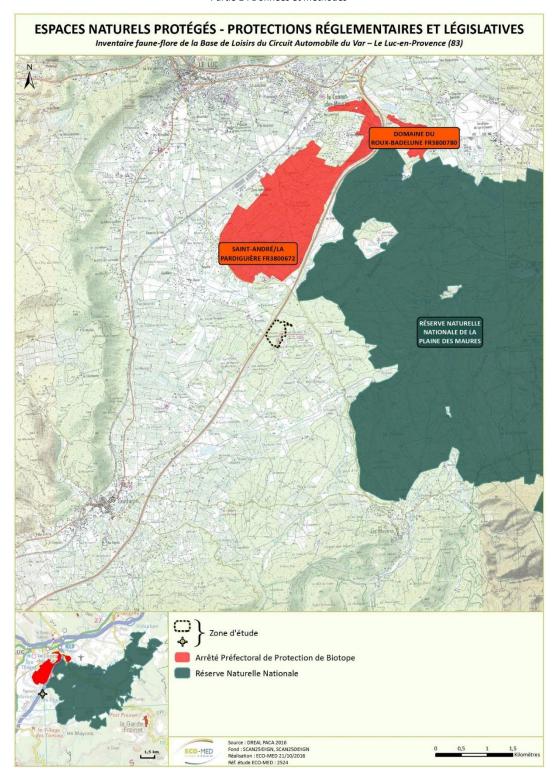
1.2.1. Périmètres réglementaires

Туре	Nom du site	Espèce(s) concernée(s)	Distance avec le projet	Lien écologique
RNN	FR3600171 « Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures »	Habitats naturels Flore et faune dont Tortue d'Hermann	850 m	Fonctionnel
АРРВ	FR3800672 « Saint André la Pardiguière »	Tortue d'Hermann	860 m	Non fonctionnel pour la Tortue d'Hermann (césure par l'A57)
АРРВ	FR3800780 « Roux-Badelune »	Flore et faune	4 km	Fonctionnel pour les espèces à grande capacité de déplacement (oiseaux et chiroptères)

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope / RNN : Réserve Naturelle Nationale



Partie 1 : Données et méthodes



Carte 2 : Espaces naturels protégés – Protections réglementaires et législatives



Partie 1 : Données et méthodes

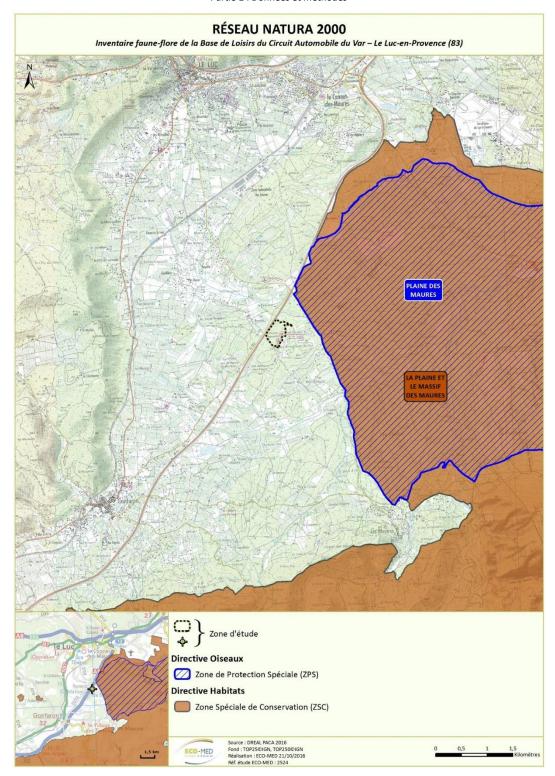
1.2.2. Périmètres Natura 2000

Туре	Nom du site	Habitat(s) et espèce(s) d'intérêt communautaire	Distance avec le projet	Lien écologique
ZSC	FR9301622 « La plaine et le massif des Maures »	26 habitats naturels 7 espèces d'invertébrés 2 espèces de poissons 2 espèces de reptiles 9 espèces de mammifères	600 m	Fonctionnel
ZPS	FR9310110 « Plaine des Maures »	15 espèces d'oiseaux	600 m	Fonctionnel

 ${\it ZSC: Zone Sp\'eciale de Conservation / ZPS: Zone de Protection Sp\'eciale}$



Partie 1 : Données et méthodes



Carte 3: Réseau Natura 2000



1.2.3. Périmètres d'inventaires

Les ZNIEFF sont des espaces répertoriés pour la richesse de leur patrimoine naturel. Il en existe deux types :

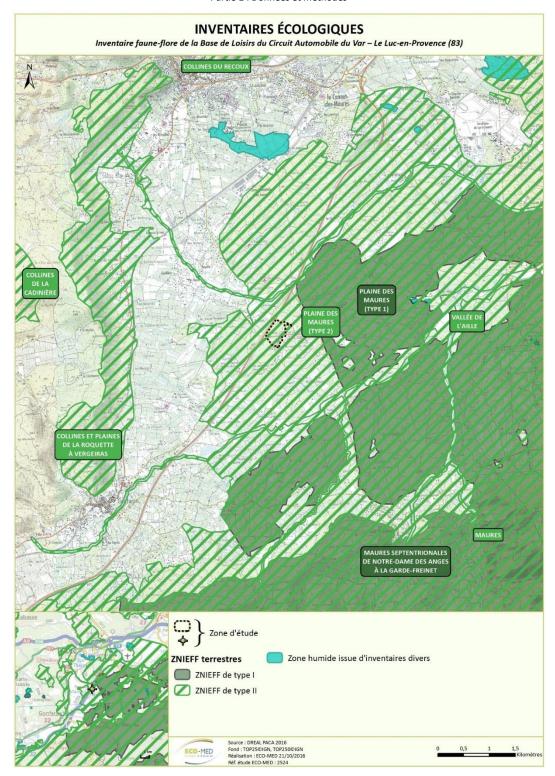
- Les **ZNIEFF de type I** : ensemble de quelques mètres carrés à quelques milliers d'hectares constitués d'espaces remarquables : présence d'espèces rares ou menacées, de milieux relictuels, de diversité d'écosystèmes.
- Les **ZNIEFF de type II** : ensemble pouvant atteindre quelques dizaines de milliers d'hectares correspondant à de grands ensembles naturels peu modifiés, riches de potentialités biologiques et présentant souvent un intérêt paysager.

L'inventaire des ZNIEFF a récemment été réactualisé. La cartographie ci-dessous intègre seulement ces données récentes de ZNIEFF dites de « 2ème génération ».

Туре	Nom du site	Espèce(s) déterminante(s)	Distance avec le projet	Lien écologique
ı	n°83-211-150 « Plaine des Maures »	4 habitats naturels 31 espèces de plantes 5 espèces d'invertébrés 4 espèces d'oiseaux 2 espèces de reptiles	600 m	Fonctionnel
ı	n°83-200-121 « Maures septentrionales de Notre- Dame des Anges à la Garde- Freinet »	5 habitats naturels aures 26 espèces de plantes 8 espèces d'invertébrés 3 5 km		Fonctionnel pour les espèces à grandes capacités de déplacement telles que les oiseaux
II	n°83-211-100 « Plaine des Maures »	6 habitats naturels 54 espèces de plantes 9 espèces d'invertébrés 6 espèces d'oiseaux 2 espèces de reptiles	La zone d'étude est incluse dans ce périmètre	Fonctionnel
II	n°83-210-100 « Vallée de l'Aille » 1 habitat naturel 3 espèces de plantes 3 espèces d'insectes 2 espèces de reptiles 5 espèces d'oiseaux		500 m	Fonctionnel
II	n°83-137-100 « Collines et plaines de la Roquette à Vergeiras »	1 habitat naturel 8 espèces de plantes 1 espèce d'insecte 1 espèce de reptile	2,6 km	Non fonctionnel (césure par l'A57)



Partie 1 : Données et méthodes



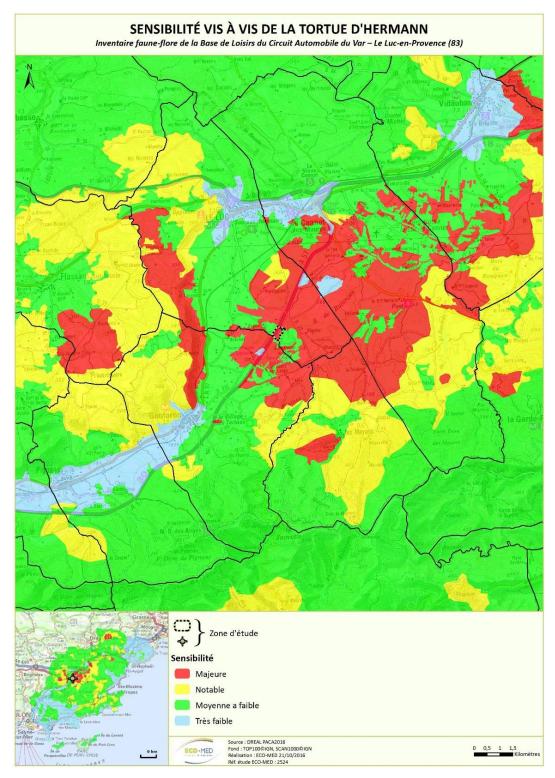
Carte 4 : Zonages d'inventaires écologiques



Partie 1 : Données et méthodes

1.2.4. Périmètres relatifs aux Plans Nationaux d'Actions

La zone d'étude se situe au sein de l'aire de répartition de la Tortue d'Hermann. En effet, le circuit automobile se trouve en zone de sensibilité **majeure** vis-à-vis de l'espèce. Ces territoires constituent les noyaux majeurs de population, les plus denses, viables et fonctionnels. Ce sont les territoires sur lesquels se concentrent les efforts de conservation.



Carte 5: Plans Nationaux d'Actions



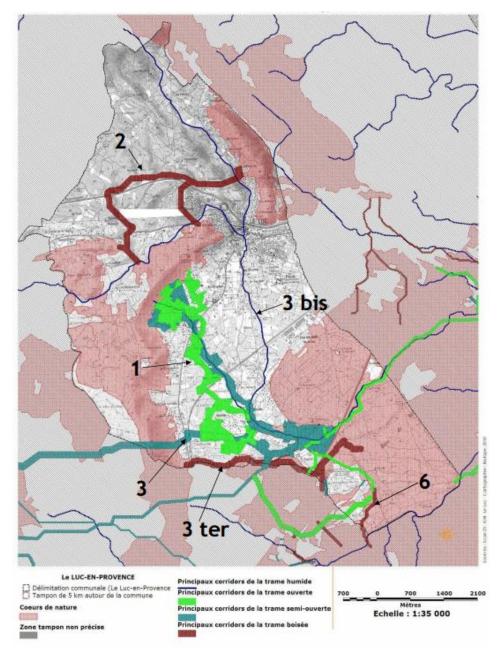
Partie 1 : Données et méthodes

1.2.5. Trame verte et bleue

La présente analyse s'est basée sur « L'identification des Trames Vertes et Bleues à l'échelle de la commune du Lucen-Provence dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'urbanisme » réalisée en 2010 par le bureau d'études Biotope.

Six corridors biologiques principaux ont pu être mis en évidence sur la commune, dont l'un présent au sud-est du circuit (n°6 sur la carte ci-dessous). Le circuit est ainsi situé au cœur d'une zone « cœur de nature » et ceinturé des principaux corridors de la trame ouverte au nord et à l'est, de la trame semi-ouverte à l'ouest, et de la trame boisée au nord, à l'ouest et au sud-est.

Les alentours du circuit et de la base de loisirs sont donc particulièrement importants puisque faisant partie des corridors majeurs de la Trame Verte et Bleue. Ils permettent le déplacement des espèces et la connexion des populations du nord au sud et de l'est à l'ouest de la commune du Luc-en-Provence.



Carte 6: Trame Verte et Bleue du Plan Local d'Urbanisme



2. METHODES D'INVENTAIRES ET D'ANALYSES

2.1. Recueil préliminaire d'informations

2.1.1. Analyse bibliographique

La liste des ressources bibliographiques figure en fin de rapport (§ « Bibliographie »), il est toutefois possible de rappeler brièvement les principales sources ayant constitué la base de ce travail :

- les fiches officielles des périmètres d'inventaire ou à statut proches de la zone du projet (ZNIEFF, etc.);
- les versions officielles des FSD transmises par la France à la Commission européenne (site internet du Muséum National d'Histoire Naturelle : http://inpn.mnhn.fr) ;
- la base de données en ligne du Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (http://silene.cbnmed.fr);
- l'atlas des oiseaux nicheurs en région PACA (LPO, 2009);
- les bases de données internes intégrant les données issues d'études réalisées à proximité (flore et faune) d'ECO-MED.

2.2. Personnes en charge de la mission et calendrier des prospections

Compartiment étudié	Expert	Dates des prospections	Nombre de passages	Terrain	Rédaction
		23 février 2016			
	Martin DALLIET	21 avril 2016	4 passages diurnes	×	
Flore / Habitats naturels	IVIAI (III DALLIL I	20 mai 2016	4 passages didities	^	-
liatureis		20 juin 2016			
	Jérôme VOLANT	-	-	-	Х
lacatas	Culturain NAALATY	16 mai 2016	2	Х	V
Insectes	Sylvain MALATY	20 juin 2016	2 passages diurnes	^	Х
Amphibions	Marine JARDE	08 mars 2016	1 passage diurne	х	Х
Amphibiens	IVIATITIE JAKDE	08 IIIdis 2010	1 passage nocturne		^
		11 avril 2016			
Reptiles	Marine JARDE	30 mai 2016	3 passages diurnes	Х	Х
		07 juin 2016			
Oiseaux	Sébastien CABOT	16 mai 2016	2 passages diurnes	х	Х
Oiseaux	Sepastiell CABOT	30 mai 2016	1 passage nocturne		^
Mammifères	Pauline LAMY	19 mai 2016	1 passage diurne	х	Х
iviamimieres	Pauline LAIVIY	27 juin 2016	2 passages nocturnes	^	^

2.3. Méthodes d'inventaires de terrain

2.3.1. Zone d'étude

La **zone d'étude** : correspond à la zone prospectée par les experts. Il y a ainsi autant de zones d'étude que de compartiments biologiques étudiés. En effet, chaque zone d'étude est définie au regard des fonctionnalités écologiques du compartiment biologique étudié.

Attention: Par souci de lisibilité, une seule zone d'étude est présentée sur nos cartes, elle correspond à la zone prospectée minimale commune à tous les compartiments biologiques étudiés. Chaque compartiment biologique a été étudié, à minima, sur l'ensemble de cette zone cartographiée. Ainsi, des espèces observées hors de cette zone prospectée minimale peuvent être représentées, correspondant aux observations effectuées par les experts lors de leurs prospections.



Partie 1 : Données et méthodes



Carte 7: Zone d'étude

Les espèces présentant un enjeu local de conservation ont systématiquement fait l'objet d'une estimation du nombre d'individus (comptage, surface occupée) et de pointages GPS (Global Positioning System).



2.3.2. Prospections des habitats naturels et de la flore

L'expert en botanique a effectué quatre demi-journées de prospection sur la zone d'étude. Cette zone a été parcourue selon un itinéraire orienté de façon à couvrir les différentes formations végétales rencontrées.

Les prospections ont été réalisées de février à juin 2016. La période de passage a permis d'inventorier les groupes d'espèces vivaces et les espèces annuelles à floraison précoce, printanière et estivale.

De plus, ces inventaires de terrain ont été plus particulièrement ciblés sur les zones à enjeux floristiques potentiels (notamment à partir de la bibliographie et des connaissances acquises lors du pré-diagnostic de 2015) afin de repérer d'éventuelles espèces protégées et/ou à fort enjeu local de conservation.

Une liste des espèces végétales observées a été dressée par le botaniste d'ECO-MED. Elle figure en annexe 2.

La caractérisation des habitats naturels a été réalisée en même temps que les inventaires floristiques. Deux outils ont aidé à délimiter les habitats ainsi définis : la carte topographique et la photographie aérienne de la zone d'étude.

2.3.3. Prospections de la faune

Insectes

En premier lieu, une recherche bibliographique ciblée sur les enjeux entomologiques potentiellement présents au sein de la zone d'étude (espèces protégées et/ou à enjeu local de conservation notable) a été réalisée à partir des études historiques menées par ECO-MED dans le même secteur géographique et en consultant les bases de données naturalistes locales (Faune-PACA, Silène Faune, etc.). Cette recherche a été couplée à un travail d'analyse fonctionnelle des habitats de la zone d'étude (analyses SIG) afin d'orienter les prospections (recherche de zones ouvertes, points d'eau, vieux arbres, etc.).

L'ensemble de la zone d'étude a été parcourue en suivant un cheminement semi-aléatoire. En effet, une attention particulière a été portée aux habitats pouvant être favorables aux espèces d'insectes à enjeu local de conservation notable et/ou protégées connues dans ce secteur géographique (friches herbacées, prairies, fossés, etc.).

Les techniques employées ont principalement consisté à rechercher à vue les espèces volantes et édaphiques et à les capturer si besoin pour identification à l'aide d'un filet à papillons ou d'une pince entomologique semi-rigide. En complément, une recherche des plantes-hôtes, des œufs et des chenilles des papillons protégés potentiellement présents a aussi été réalisée afin de vérifier l'autochtonie des espèces. Les pierres et branches mortes ont été retournées pour observer les espèces géophiles et/ou lapidicoles. Les arbres de diamètres importants (ainsi que les cavités dans la mesure du possible) ont été minutieusement inspectés à la recherche d'indices de présence d'espèces saproxylophages (trous d'émergence, déjections, macro-restes, etc.). La végétation herbacée et les branches basses ont été fauchées à l'aide d'un filet fauchoir permettant de compléter les inventaires notamment en ce qui concerne les orthoptères et les coléoptères.

Les prospections se sont déroulées dans des conditions météorologiques favorables et ont permis, pour le premier passage, d'inventorier les espèces printanières et notamment les lépidoptères rhopalocères et le second passage a permis d'inventorier les espèces printanières tardives et estivales notamment les orthoptères.

Tableau 1. Conditions météorologiques des prospections dédiées aux insectes

Date de prospection	Températures moyennes	Vent moyen	Couvert nuageux	Précipitations	Bilan	
16 mai 2016	20°C	Nul	Nul	Absentes	Conditions météorologiques	
20 juin 2016	25°C	Faible	Nul	Absentes	favorables	

La liste des espèces relevées figure en annexe 3 du rapport.



Amphibiens

En premier lieu, une phase préliminaire d'analyse fonctionnelle des habitats de la zone d'étude (analyse par photographie aérienne et repérage de terrain) a été effectuée afin d'orienter les prospections : recherche de zones humides utilisées pour la reproduction, des zones refuges périphériques et zones d'alimentation que pourraient exploiter les amphibiens. La recherche des amphibiens s'effectue ensuite selon plusieurs modes opératoires complémentaires :

- recherche des individus adultes, actifs à la reproduction (observations nocturnes à l'aide d'une lampe torche et points d'écoute pour identifier les chants) ;
 - -recherche des pontes et des larves (identification des larves par capture ; épuisetage aléatoire au besoin).
- -recherche des individus matures, immatures et imagos en phase terrestre dans les habitats végétalisés et/ou rupestres ;
- -recherche d'indices de présence sur les axes routiers principaux ou secondaires (individus écrasés lors de leurs déplacements nocturnes).

Les périodes de passage ont été optimales que ce soit pour la recherche d'espèces précoces et d'autres plus tardives, aux stades adultes (reproduction), larvaire ou imaginal.

Tableau 2. Conditions météorologiques des prospections dédiées aux amphibiens

Date de prospection	Températures moyennes	Vent moyen	Couvert nuageux	Précipitations	Bilan
08 mars 2016	12°C	Nul	Quelques nuages	Absentes	Conditions météorologiques favorables

La liste des espèces relevées figure en annexe 4 du rapport.

■ Reptiles

En premier lieu, une phase préliminaire d'analyse fonctionnelle des habitats de la zone d'étude (analyses par photographie aérienne) a été effectuée afin d'orienter les prospections : recherche de zones refuges favorables aux mœurs des reptiles telles que les habitats rupestres ou humides, les lisières, les haies, les talus, etc...

L'inventaire des reptiles est ensuite réalisé selon trois modes opératoires complémentaires :

- recherche à vue, où prospection qualifiée de semi-aléatoire, s'opère discrètement au niveau des zones les plus susceptibles d'abriter des reptiles en insolation (lisières, bordures de pistes, talus, pierriers, murets, etc.). Cette dernière est systématiquement accompagnée d'une recherche à vue dite « à distance » où l'utilisation des jumelles s'avère indispensable pour détecter certaines espèces farouches telles que le Lézard ocellé ou les couleuvres.
- recherche d'individus directement dans leurs gîtes permanents ou temporaires, en soulevant délicatement les blocs rocheux, souches, débris, etc., et en regardant dans les anfractuosités.
- recherche minutieuse d'indices de présence tels que les traces (mues, fèces) au niveau des gîtes, ou les individus écrasés sur les axes routiers principaux ou secondaires.

La Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) a fait l'objet de prospections ciblées, durant lesquelles cette espèce a été recherchée aux périodes et horaires les plus favorables à l'activité de cette espèce.

Les périodes de passage ont été optimales pour la recherche de reptiles en activité (reproduction, alimentation...) et les conditions météorologiques favorables aux observations de ce cortège faunistique.

Tableau 3. Conditions météorologiques des prospections dédiées aux reptiles

Date de prospection	Températures moyennes	Vent moyen	Couvert nuageux	Précipitations	Bilan
11 avril 2016	19°C	Nul	Nul	Absentes	
30 mai 2016	26°C	Nul	Quelques nuages	Absentes	Conditions météorologiques très favorables
07 juin 2016	29°C	Nul	Nuageux	Absentes	

La liste des espèces relevées figure en annexe 5 du rapport.

■ Oiseaux

Chaque entité éco-physionomique de la zone d'étude a été parcourue à la recherche de contacts auditifs et/ou visuels (ex : individus, plumées, chants, cris, nids, etc.). Afin de maximiser ces contacts et de compenser la faible détectabilité de certaines espèces, des points d'arrêt ont été régulièrement réalisés au fil du cheminement. Une attention particulière a été portée aux habitats les plus favorables à une avifaune patrimoniale représentative de ce secteur géographique, notamment au sein des zones ouvertes.

Deux passages se sont déroulés au cours de la période de reproduction de l'avifaune. Concernant les oiseaux nicheurs, les espèces sédentaires ainsi que les espèces estivantes précoces et tardives ont ainsi pu être contactées lors des prospections de terrain effectuées durant le mois de mai 2016, rendant celles-ci relativement complètes concernant la période de reproduction. En effet, selon la bibliographie ornithologique, au moins deux passages (l'un avant le 15 mai et l'autre après cette date) sont nécessaires afin de tendre à l'exhaustivité dans le recensement des oiseaux nicheurs (BIBBY, 2000). Par conséquent, l'ensemble des espèces nicheuses a été pris en compte au cours des inventaires.

Chaque prospection diurne a débuté en matinée, période de forte activité vocale pour la majorité des passereaux (BLONDEL, 1975). Durant ces prospections, tous les contacts sonores et visuels ont été pris en compte et le comportement de chaque oiseau a été noté afin d'évaluer son statut biologique dans la zone d'étude. Ce comportement permet, selon une grille standardisée (*cf.* ci-après), d'évaluer la probabilité de nidification de chaque espèce rencontrée.

Nicheur possible

- 1. Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification.
- 2. Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction.

Nicheur probable

- 3. Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction.
- 4. Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à huit jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit.
- 5. Parades nuptiales.
- 6. Fréquentation d'un site de nid potentiel.
- 7. Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte.
- 8. Plaque incubatrice sur un oiseau tenu en main.
- 9. Construction d'un nid ou creusement d'une cavité.

Nicheur certain

- 10. Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention.
- 11. Nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête).
- 12. Jeunes fraîchement envolés (nidicoles) ou poussins (nidifuges).



- 13. Adultes entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs dont le contenu n'a pas pu être examiné) ou adulte en train de couver.
- 14. Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes.
- 15. Nid avec œuf(s).
- 16. Nid avec jeune(s) (vu ou entendu).

Codes comportementaux et statuts de reproduction définis d'après l'EOAC (EuropeanOrnithological Atlas Committee).

Tableau 4. Conditions météorologiques des prospections dédiées aux oiseaux

Date de prospection	Températures moyennes	Vent moyen	Couvert nuageux	Précipitations	Bilan
16 mai 2016	22°C	Moyen	Quelques nuages	Absentes	Conditions météorologiques
30 mai 2016	25°C	Faible	Nul	Absentes	favorables

La liste des espèces relevées figure en annexe 6 du rapport.

Mammifères

Parmi les mammifères, le volet relatif aux chiroptères (chauves-souris) a été approfondi de par l'enjeu majeur de ce groupe. Les autres mammifères n'ont donc pas fait l'objet de prospections spécifiques. Cependant, lors des passages effectués par l'experte, les empreintes ou autres indices de présence (poils, fèces, pelotes de réjection, restes alimentaires, coulées, nids, terriers, etc.) ont été cherchés, géoréférencés, décrits, et si nécessaire, prélevés.

L'étude des chiroptères s'est focalisée sur deux thèmes :

- <u>la recherche de gîtes et la caractérisation des habitats</u>, qui permettent d'estimer le type de fréquentation de la zone d'étude par les chiroptères et de raisonner en termes de fonctionnalités propres à ce groupe biologique. Ici, l'accent a été mis sur la recherche d'arbres gîtes et d'ouvrages gîtes potentiels.
- <u>les sessions d'écoutes nocturnes</u>, réalisées dans la zone d'étude à l'aide de détecteur d'ultrasons (Pettersson D240X couplé à un enregistreur numérique), ont permis, après analyse des enregistrements, d'identifier des espèces de chiroptères présentes en chasse ou en transit sur la zone d'étude. Deux techniques ont été utilisées pour cet inventaire acoustique : les points d'écoutes et les transects (trajet prédéfini reliant deux points d'écoute).

Parallèlement, la pose de détecteurs passifs à enregistrement continu, de type SM2BATTM (Wildlife acoustic) au niveau de zones potentielles de transit, a permis de fournir une estimation essentiellement quantitative de la fréquentation de la zone par les chiroptères et de compléter les données qualitatives.



Partie 1 : Données et méthodes





Micros de SM2 placés sur un corridor de transit et/ou de chasse supposé

P. LAMY, 19/05/2016 et le 27/06/2016, Le Luc (83)

Les ultrasons enregistrés lors des passages nocturnes de prospections chiroptérologique ont été ensuite analysés et déterminés (quand cela est réalisable) grâce aux logiciels : BatSound 4.14 (Pettersson electronics and acoustics ABTM).

Pour se représenter le cortège d'espèces de chauves-souris présent et identifier les colonies majeures situées aux abords de la zone d'étude, nous avons procédé à une consultation de la base de données d'ECO-MED, des sites Natura 2000 et de la base de données Faune PACA. En effet, dans la mesure où des espèces parcourent plus de 20 km par nuit et certaines vont chasser parfois à 40 km de la colonie, le rayon considéré a été adapté en fonction de ce paramètre.

Une demi-journée de prospection diurne et deux demi-nuits d'inventaire ont été réalisées en mai et juin 2016. La période de passage a été optimale, et a permis d'inventorier les espèces de chauve-souris présentes dans la zone d'étude en période automnale et estivale (reproduction).

Les conditions météorologiques d'investigation ont été globalement favorables (cf. tableau ci-dessous).



Partie 1 : Données et méthodes



Carte 8 : Localisation des points d'écoute

Tableau 5. Conditions météorologiques des prospections dédiées aux mammifères

Date de prospection	Températures moyennes	Vent moyen	Couvert nuageux	Précipitations	Bilan
19 mai 2016	17.5°C	Moyen (avec fortes rafales)	Nul	Absentes	



Partie 1 : Données et méthodes

27 juin 2016	25°C	Nul	Nul	Absentes	Conditions météorologiques favorables
--------------	------	-----	-----	----------	---------------------------------------------

La liste des espèces relevées figure en annexe 7 du rapport.

2.4. Importance de la zone d'étude pour la conservation de la population locale des espèces

Pour chaque espèce, l'importance de la zone d'étude a été évaluée de la façon suivante :

- Négligeable = zone d'étude sans réel intérêt pour l'espèce (ex : survol occasionnel, habitat non privilégié) ;
- Faible = zone d'étude utilisée occasionnellement ou ne jouant pas un rôle important (ex. zone de transit) ;
- **Modérée** = zone d'étude jouant un rôle mais sa perte ne remet pas en cause la population locale (ex : gîtes et reproduction dans la ZE mais nombreux habitats de substitution à proximité);
- **Forte** = zone d'étude essentielle au maintien de la population locale (ex : unique site de reproduction, zone principale d'alimentation, gîtes).

2.5. Difficultés rencontrées – limites techniques et scientifiques

Etant donnée la grande diversité des milieux et l'importante richesse spécifique des compartiments étudiés, il est difficile, tant techniquement que scientifiquement, de réaliser un inventaire exhaustif de la zone d'étude. De plus, de nombreux paramètres influent sur la détectabilité des individus (météorologie, saisonnalité, couvert végétal, discrétion *etc.*).

Ainsi, pour un effort de prospection équivalent, le nombre d'espèces observées est variable selon les milieux, la météo, etc.

2.6. Critères d'évaluation

Un certain nombre d'outils réglementaires ou scientifiques permet de hiérarchiser l'intérêt patrimonial des milieux et des espèces observés sur un secteur donné. Il devient alors possible, en utilisant des critères exclusivement biologiques, d'évaluer l'enjeu de conservation des espèces et des habitats, à une échelle donnée. Dans le présent rapport, les statuts réglementaires sont mentionnés dans les descriptions d'espèces et les tableaux récapitulatifs.

Tous les critères d'évaluation sont présentés en **annexe 1**. Parmi les outils réglementaires et scientifiques présentés figurent les suivants :

- directive Habitats;
- directive Oiseaux ;
- protection nationale et/ou régionale et/ou départementale;
- listes rouges ;
- livres rouges;
- divers travaux concernant les espèces menacées ;
- convention de Berne;
- convention de Bonn.

2.7. Espèces d'intérêt patrimonial et enjeu local de conservation

2.7.1. Espèces d'intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial d'une espèce est avant tout une définition unanime mais subjective. Elle peut s'exprimer comme « la perception que l'on a de l'espèce, et l'intérêt qu'elle constitue à nos yeux » (intérêt scientifique, historique, culturel, etc.).



Il y a ainsi autant de critères d'évaluation qu'il y a d'évaluateurs. C'est un concept défini indépendamment de critères scientifiques ou des statuts réglementaires de l'espèce considérée.

Parmi ces critères, citons:

- la rareté numérique, rareté géographique (endémisme), originalité phylogénétique, importance écologique (espèce clef, spécialisée, ubiquiste, etc.) ;
- le statut biologique (migrateur, nicheur, espèce invasive) ;
- la vulnérabilité biologique (dynamique de la population) ;
- le statut des listes rouges et livres rouges ;
- les dires d'experts.

Les connaissances scientifiques limitées pour les espèces découvertes ou décrites récemment, l'absence de statuts réglementaires, l'absence de listes rouges adaptées pour tous les groupes inventoriés, sont autant d'exemples qui illustrent la difficulté à laquelle est confronté l'expert lorsqu'il doit hiérarchiser les enjeux. De fait, la méthode de hiérarchisation présentée dans cette étude se base sur une notion plus objective, que celle relative à l'intérêt patrimonial : l'enjeu local de conservation.



2.7.2. Evaluation de l'enjeu local de conservation

L'enjeu local de conservation est la responsabilité assumée localement pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat par rapport à une échelle biogéographique cohérente. Le terme « local » correspond ici à l'échelle géographique des petites régions naturelles d'environ 100 km2 (comme le massif de la Sainte-Baume, le delta de Camargue...).

La notion d'évaluation est définie uniquement sur la base de critères scientifiques tels que :

- les paramètres d'aire de répartition, d'affinité de la répartition, et de distribution ;
- la vulnérabilité biologique ;
- le statut biologique ;
- les menaces qui pèsent sur l'espèce considérée.

Cinq classes d'enjeu local de conservation peuvent ainsi être définies de façon usuelle, plus une sixième exceptionnelle :

_ 、 。 .					
Très fort	l Fort	l Modéré	l Faible	Très faible	Nul*
1103 1011	1010	Wiodere	Tuibic	TTC3 TUIDIC	IVUI

^{*} La classe « enjeu local de conservation nul » ne peut être utilisée que de façon exceptionnelle pour des espèces exogènes plantées ou échappées dont la conservation n'est aucunement justifiée (ex : Laurier rose, Barbe de Jupiter, etc.).

Ainsi, les espèces sont présentées en fonction de leur enjeu de conservation local, dont les principaux éléments d'évaluation seront rappelés dans les monographies. De fait, il est évident que cette analyse conduit à mettre en évidence des espèces qui ne sont pas protégées par la loi. Inversement, des espèces protégées par la loi mais présentant un faible voire un très faible enjeu local de conservation (Lézard des murailles par exemple, ou Rougegorge familier) peuvent ne pas être détaillées.

2.7.3. Espèces fortement potentielles

Sont également intégrées à la présente étude, les **espèces fortement potentielles** sur la zone d'étude (uniquement si elles constituent un enjeu local de conservation très fort, fort ou modéré). La forte potentialité de présence d'une espèce est principalement justifiée par :

- la présence de l'habitat d'espèce ;
- l'observation de l'espèce à proximité de la zone d'étude (petite zone géographique) ;
- la zone d'étude figurant au sein ou en limite de l'aire de répartition de l'espèce ;
- les données bibliographiques récentes mentionnant l'espèce localement.

Une fois ces critères remplis, la potentialité de présence de l'espèce peut être confortée ou non par la période de prospection (date de passage) et la pression de prospection effectuée (se définit par le temps d'observation comparé à la surface de la zone d'étude).

Un passage à une période du calendrier écologique qui n'est pas optimale nous incitera à considérer l'espèce fortement potentielle alors qu'une pression de prospection adaptée, ciblée sur l'espèce sans résultat ne nous permettra pas de considérer cette dernière comme fortement potentielle. Signalons ainsi, qu'à la différence d'un état écologique initial complet intégrable dans une étude règlementaire, un prédiagnostic écologique est réalisé soit à une seule période du calendrier écologique, soit avec une pression de prospection insuffisante. Ces limites nécessitent une approche basée pour majeure partie sur les potentialités de présence.



PARTIE 2: ETAT INITIAL



1. RESULTAT DES INVENTAIRES

Par souci de lisibilité, seules certaines espèces font l'objet d'une monographie détaillée, selon les critères sélectifs présentés dans le tableau ci-dessous.

	Enjeu local de conservation						
	Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible		
Présence avérée	oui	Oui	oui	oui	non		
Potentialité forte	oui	Oui	oui	non	non		

Oui : prise en compte dans l'état initial Non : non prise en compte dans l'état initial

1.1. Description de la zone d'étude

La zone d'étude est localisée au sud du village du Luc-en-Provence et correspond à la base de plein air et de loisirs du circuit automobile du Var en bordure de l'autoroute A57. Elle est située à une altitude comprise entre 120 et 140 m sur des roches constituées par des grès fins passant à des pélites (Permien rouge).

A l'étage de végétation du mésoméditerranéen et sur ce type de roche, la végétation qui se développe est une végétation acidophile qui, sans perturbation naturelle ou anthropique, évolue vers la Chênaie à Chêne-liège (Quercus suber). Du fait de son utilisation à des fins récréatives et du passage ancien d'incendies dans certains secteurs, la végétation de la zone d'étude correspond à des stades de dégradation de la suberaie tels que le boisement à Pin d'Alep (Pinus halepensis) au sous-bois entretenu par débroussaillage et le maquis à Bruyère arborescente (Erica arborea) et à Arbousier (Arbutus unedo). Une végétation herbacée acidophile allant de la pelouse à Hélianthème tacheté (Tuberaria guttata) à la prairie à Sérapias (Serapias spp.) se développe au niveau des clairières en fonction de l'humidité du sol. De plus, une végétation amphibie méditerranéenne à Isoètes (Isoetes spp.) peut être présente à la faveur des talwegs et des dépressions temporairement humides.





A gauche, mare temporaire méditerranéenne ; à droite, zone piétinée

M. DALLIET, 23/02/2016 et 21/04/2016, Le Luc-en-Provence (83)



Partie 2 : Etat initial



A gauche, prairie à Sérapias ; à droite, maquis

M. DALLIET, 21/04/2016 et 20/06/2016, Le Luc-en-Provence (83)

Du fait de la présence d'une base de loisirs, cette végétation naturelle n'est présente que sous la forme relictuelle au niveau des secteurs les moins aménagés. Elle est entretenue notamment par le débroussaillage d'une partie de la strate arbustive. Les bandes enherbées et espaces verts les plus proches des aménagements présentent une végétation herbacée anthropique accompagnée d'espèces ornementales, parfois considérée comme invasives.

1.2. Habitats naturels

Cette partie concerne uniquement les enjeux liés aux habitats en tant que tels. Les aspects habitats d'espèces sont développés dans les parties relatives à chaque groupe biologique et en fin d'état initial (« Habitats d'espèces et fonctionnalités écologiques »).

La localisation des habitats naturels est précisée sur la carte ci-après.

4

Mare temporaire méditerranéenne à végétation amphibie

 Code EUNIS
 C3.421
 Code EUR28
 3170*

 Code CORINE biotopes
 22.341
 Autre(s) statut (s)
 ZH



M. DALLIET, 23/02/2016, Le Luc-en-Provence (83)

Description et répartition dans la zone d'étude

Cortège végétal associé Isoetes duriei ; Crassula vaillantii ; Juncus capitatus, etc.



Rattachement phytosociologique possible : Alliance de l'Isoetion durieui Br.-Bl. 1936. Menace(s) : Urbanisation, modification du régime hydrique et de la qualité des eaux

État de conservation : Moyen (habitat présentant un cortège végétale et une structure caractéristiques)

Localisation : Localisé dans une zone ouverte au nord de la zone d'étude **Surface :** difficilement estimable (quelques dizaines de mètres carrés)

Connectivité avec habitats similaires hors zone d'étude : Connectivité moyenne du fait de la faible représentativité d'habitats similaires

aux alentours



Ruisseau temporaire et sa végétation amphibie méditerranéenne

 Code EUNIS
 E3.111
 Code EUR28
 3120

 Code CORINE biotopes
 22.344
 Autre(s) statut (s)
 ZH





M. DALLIET, 21/04/2016, Le Luc-en-Provence (83)

Description et répartition dans la zone d'étude

Cortège végétal associé Serapias neglecta ; Serapias olbia ; Carex divisa, etc.

Rattachement phytosociologique possible : Alliance du Serapion Aubert et Loisel 1971

Menace(s): Urbanisation

État de conservation : Bon dans l'ensemble (habitat présentant un cortège végétal et une structure caractéristique) mais présentant des secteurs en mauvaise état de conservation en fonction de l'entretien de la zone d'étude (débroussaillement).

Localisation: Localisé dans la majeure de la zone d'étude dans les zones les plus ouvertes et en mosaïque avec les pelouses siliceuses voire en sous-bois des pinèdes de Pin d'Alep. Ce type est localisé dans les parties hautes de *l'Isoetion* (correspondant aux parties moins longuement inondées) groupement avec lequel il se trouve parfois en contact

Surface : plusieurs centaines de mètres carrés

Connectivité avec habitats similaires hors zone d'étude : Connectivité forte du fait de la présence d'habitats similaires aux alentours



Ruisseau temporaire et sa végétation amphibie méditerranéenne

 Code EUNIS
 C2.5 x C3.421
 Code EUR28
 3170*

 Code CORINE biotopes
 24.16 x 22.341
 Autre(s) statut (s)
 ZH



M. DALLIET, 23/02/2016, Le Luc-en-Provence (83)



Description et répartition dans la zone d'étude

Cortège végétal associé Isoetes duriei ; Juncus capitatus, etc.

Menace(s): Urbanisation

État de conservation : Mauvais (habitat dégradé présentant un cortège végétal très appauvri). Cet habitat est introgressé par les espèces du maquis bas et ne forme que quelques « poches » hygrophiles dans un contexte linéaire nettement xérophile

Localisation : au nord-ouest de la zone d'étude, au sein de talweg

Surface : 120 m linéaire

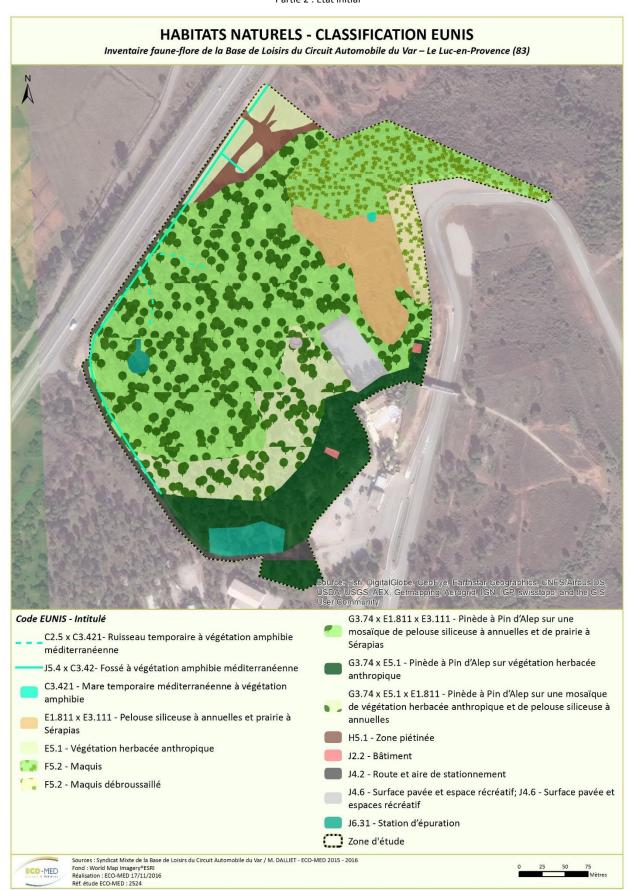
Connectivité avec habitats similaires hors zone d'étude : Connectivité moyenne du fait de la faible représentativité d'habitats similaires

aux alentours

1.2.1. Habitats naturels, semi-naturels et anthropiques à enjeu local de conservation faible, très faible et nul

Intitulé habitat	Code EUNIS	Code EUR28	Code CORINE biotopes	Autres statuts	Enjeu Local de Conservation
Pinède à Pin d'Alep	G3.74	-	42.84	-	Faible
Maquis	F5.2	-	32.2, 32.3	-	Faible
Pelouses siliceuses à annuelles	E1.81	-	35.3	-	Faible
Végétation herbacée anthropique	E5.1	-	35.3	-	Faible
Fossé	J5.4	-	89.2	-	Faible
Station d'épuration	J6.31	-	89.24	-	Très faible
Zone piétinée	H5.61	-	-	-	Très faible
Route et aires de stationnement	J4.2	-	-	-	Nul
Bâtiments	J2.2	-	-	-	Nul
Surface pavée et espaces récréatif	J4.6	-	-	-	Nul





Carte 9: Habitats naturels – Classification EUNIS



1.3. Flore

Une liste de 144 espèces avérées a été dressée, et présentée en annexe 2.

Les espèces inventoriées dans la zone d'étude sont majoritairement des taxons inféodés aux milieux ouverts siliceux, secs ou temporairement humides. Cette flore caractéristique des zones ouvertes des maquis clairs abrite des espèces souvent rares et/ou protégées (cf. ci-après).

Un autre pool d'espèces se dégage de la liste globale inventoriée : les espèces rudérales, liées aux milieux remaniés, principalement localisées dans la partie sud de la zone d'étude.

1.3.1. Espèces à enjeu local de conservation très fort

■ Espèces avérées

Crassule de	Vaillant (Crass	ula vailla	ıntii (Willd.) Roth,	, 1827
Protection	France	-	Région	✓
Livre/liste rouge n	at. Tome 1	-	Tome 2	-
Autre(s) statut (s)	-			
Répartition mondiale	Méditerranéenne			
Répartition française	Midi et Corse			
Habitats d'espèce, écologie	Mares temporaires			
Menaces	Urbanisation, gol	f et autres	aménagements de lo	isirs



M. DALLIET, 21/04/2016, Le Luc (83)

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Espèce peu représentée localement.

Dans la zone d'étude :

Une station de plusieurs individus (environ une centaine) a été inventoriée localement. Les individus présents se développent au sein d'une mare temporaire.



■ Espèces fortement potentielles

Aucune espèce à très fort enjeu local de conservation n'est jugée fortement potentielle dans la zone d'étude.



Région

1.3.2. Espèces à enjeu local de conservation fort

■ Espèces avérées



Glaïeul douteux (Gladiolus dubius Guss., 1832)

Protection	France	✓	Région -	
Livre/liste rouge n	at. Tome 1	\checkmark	Tome 2 -	
Autre(s) statut (s)	-			
Répartition mondiale	Ouest-méditerra	inéen		
Répartition française	Dispersé dans le midi et la Corse			
	Géophyte à cor garrigues de 0 à		elouses xéro- à hygrophile Ititude	es,
Menaces	Urbanisation			



M. DALLIET, 20/05/2016, Le Luc (83)

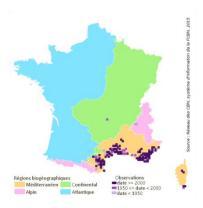
Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Espèce bien représentée localement dans les friches ou les zones de maquis bas temporairement humides.

Dans la zone d'étude :

De nombreuses stations ont été inventoriées dans la zone d'étude. L'espèce se développe préférentiellement dans les zones de maquis et les pelouses siliceuses et en sous-bois claire des boisements de Pin d'Alep.





Sérapias d'Hyères (Serapias olbia Verg., 1908)

France

Livie/liste rouge ii	at. Tome 1	-		- 10	JIIIC Z	-
Autre(s) statut (s)	CITES					
Répartition mondiale	Nord-ouest mé	diterrané	enne			
Répartition française	Provence silice	use et Cor	se			
Habitats d'espèce, écologie	Géophyte à t mésohygrophile					
Menaces	Urbanisation					



M. DALLIET, 21/04/2016, Le Luc (83)

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Protection

Espèce bien représentée localement dans les pelouses à Sérapias notamment.

Dans la zone d'étude :

Quatre stations ont été inventoriées. Au total, près de 30 d'individus ont été recensés au sein des pelouses à Sérapias.





Région



Laîche ponctuée (Carex punctata Gaudin, 1811)

Protection	France	-	Région	✓
Livre rouge	Tome 1	-	Tome 2	-
Liste rouge	France	-	Région	LC
Autre(s) statut (s)	-			
Répartition mondiale	Méditerranéo-at	tlantique		
Répartition française	Littoral ouest (Manche et Atlantique), Midi, Corse, Basse vallée de la Loire et occasionnel ailleurs			
Habitats d'espèce, écologie	Hémicryptophyte des pelouses hygrophiles acidiphiles de préférences ouvertes			ohiles
Menaces	Urbanisation, Aménagements des cours d'eau et zones humides			zones



M. DALLIET, 20/05/2016, Le Luc (83)

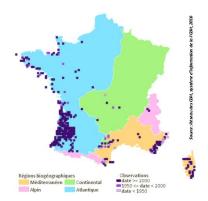
Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Espèce peu représentée localement.

Dans la zone d'étude :

Six stations ont été recensées dans la zone d'étude. Cette espèce a principalement été recensée au sein des prairies à Sérapias présentes en sous-bois de pinèdes à Pin d'Alep. Au total, près d'une centaine d'individus a été observée dans la zone d'étude.





Sérapias négligé (Serapias neglecta De Not., 1844)

France

Livre/liste rouge n	at. Tome 1	-	Tome 2 -
Autre(s) statut (s)	CITES		
Répartition mondiale	Nord-ouest mé	diterranéenne	9
Répartition française	Provence siliceu	use et Corse	
			pelouses mésophiles à de 0 à 400 m d'altitude
Menaces	Urbanisation, d'eau	modification	et altération des cours



M. DALLIET, 21/04/2016, Le Luc (83)

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Protection

Espèce bien représentée localement dans les pelouses à Sérapias notamment.

Dans la zone d'étude :

Il s'agit de l'espèce à enjeu la plus fréquente dans la zone d'étude avec environ 180 stations inventoriées (près de 1 100 individus présents dans la zone d'étude), la majorité dans les pelouses à Sérapias.







Salicaire à feuilles de Thym (Lythrum thymifolia L., 1753)

riotection	Trance	•	Negion	-
Livre/liste rouge n	at. Tome 1	✓	Tome 2	-
Autre(s) statut (s)	-			
Répartition mondiale	Méditerranéenn	е		
Répartition française	Midi et considére	ée comm	e éteinte en Auvergne	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Thérophyte des acidiphiles de 0 à		à thérophytes hygroph 'altitude	iles
Menaces	Drainage, urbani	sation		



M. DALLIET, 20/05/2016, Le Luc (83)

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Espèce connue et bien représentée dans la plaine des Maures.

Dans la zone d'étude :

Une station comptabilisant près de 1 200 individus a été inventoriée dans la zone d'étude. Cette espèce a été observée au sein d'une mare temporaire méditerranéenne.





Péplis dressé (Lythrum borysthenicum (Schrank) Litv., 1917)

Région

Livre/liste rouge n	at. Tome 1	-	Tome 2 -
Autre(s) statut (s)	-		
Répartition mondiale	Euryméditerran	néenne	
Répartition française	Provence silice Loire, Languedo		et très rare en vallée de la on
Habitats d'espèce, écologie	Thérophyte des m d'altitude	mares ter	mporaires sur silice de 0 à 400
Menaces	Urbanisation et	drainage	des zones humides naturelles

France



M. DALLIET, 20/05/2016, Le Luc (83)

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Protection

Espèce peu représentée localement.

Dans la zone d'étude :

Une station, comptabilisant 1 000 individus environ, a été inventoriée dans la zone d'étude. Cette espèce a été observée au sein d'une mare temporaire méditerranéenne.







Orchis papillon (Anacamptis papilionacea (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997)

Protection	France	-	Région	-
Livre/liste rouge n	at. Tome 1	-	Tome 2	2 -
Autre(s) statut (s)	ССВ			
Répartition mondiale	Méditerranéenne	e		
Répartition française	Sud-est et sud-ou	uest		
Habitats d'espèce, écologie	Géophyte des f		•	pierreux,

Menaces Urbanisation, déprise agricole, fermeture des milieux



M. DALLIET, 21/04/2016, Le Luc (83)

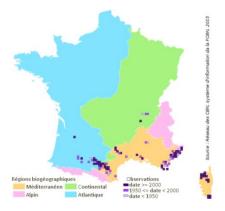
Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Espèce bien représentée localement dans les parties inondées des maquis ou friches.

Dans la zone d'étude :

Deux stations de cette espèce ont été inventoriées dans la zone d'étude. Au total, 16 individus ont été recensés au sein de milieux ouverts, en sous-bois de pinède de Pin d'Alep.



■ Espèces fortement potentielles

Aucune espèce à fort enjeu local de conservation n'est jugée fortement potentielle dans la zone d'étude.

■ Espèces non contactées malgré des prospections ciblées

Parnonyque en cymes (Chaetonychia cymosa); PR

Cette espèce a été recherchée en période d'observation favorable dans les parties temporairement humides. Elle n'y a pas été contactée et est, à présent, jugée faiblement potentielle dans la zone d'étude (cette potentialité tenant à la variabilité interannuelle des populations chez les thérophytes).

Solenopsis de Laurenti (Solenopsis laurentia); PR

Cette espèce inféodée aux pelouses temporairement humides a été recherchée en période écologique favorable mais n'a pas été avérée. Elle est à présent jugée faiblement potentielle dans la zone d'étude (cette potentialité tenant à la variabilité interannuelle des populations chez les thérophytes).



1.3.3. Espèces à enjeu local de conservation modéré

■ Espèces avérées



Isoète de Durieux (Isoetes duriei Bory, 1844)

V .			
Protection	France	✓	Région -
Livre/liste rouge n	at. Tome 1	-	Tome 2 -
Autre(s) statut (s)	-		
Répartition mondiale	Méditerranéenne	e	
Répartition française	Midi et Corse		
			elouses vivaces hygrophile: philes de 0 à 400 (1000) n
Menaces	Urbanisation, go	f et autres	aménagements de loisirs

Dans le secteur d'étude :

Espèce bien représentée localement dans les parties temporairement inondées des maquis ou friches.

Dans la zone d'étude :

31 stations (1 000 individus environ recensés) ont été relevées. Elles se situent soit dans le maquis clair (*Isoetion* que l'espèce caractérise, entre autres) soit dans de petites dépressions, où l'espèce est souvent accompagnée par le Sérapias négligé.



M. DALLIET, 23/02/2016, Le Luc (83)





Région



Canche de Provence (Aira provincialis L., 1753)

Protection	France	-	Région	✓
Livre/liste rouge n	at. Tome 1	-	Tome 2	✓
Autre(s) statut (s)	-			
Répartition mondiale	Ouest-méditerra	néenne		
Répartition française	Provence siliceus	e et occasionr	nel en Corse	
Habitats d'espèce, écologie	Thérophyte des acidiphiles de 0 à	•		hytes
Menaces	Aménagements r	outiers, urban	isation, golf	



M. DALLIET, 20/05/2016, Le Luc (83)

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Cette espèce est très bien représentée localement dans les zones ouvertes (pelouses siliceuses) présentes au sein du maquis.

Dans la zone d'étude :

151 stations de Canche de Provence ont été inventoriées dans la zone d'étude. Près de 8 000 individus (estimation) ont été observés sur la majeure partie de la zone d'étude.





Alpiste bleuâtre (Phalaris coerulescens Desf., 1798)

France

Livre/liste rouge r	nat. Tome 1	-	To	ome 2 -
Autre(s) statut (s)	-			
Répartition mondiale	Méditerranéenne			
Répartition française	Midi et Corse			
Habitats d'espèce, écologie	Hémicryptophyte méditerranéennes, d'altitude	des mares	10 0 0 0 0	, 0
Menaces	Urhanication			



M. DALLIET, 20/05/2016, Le Luc (83)

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

Protection

Bien représenté localement dans les zones de prairies voire les lieux incultes.

Dans la zone d'étude :

14 stations de l'espèce (166 touffes) ont été inventoriées dans la zone d'étude. L'espèce a en grande partie été recensée au sein de zones anthropisées.





■ Espèces fortement potentielles

Aucune espèce à enjeu local de conservation modérée n'est jugée fortement potentielle dans la zone d'étude.

■ Espèces non contactées malgré des prospections ciblées

Romulée à petites fleurs (Romulez columnae); PR

Cette espèce a été recherchée en période d'observation favorable dans les zones de pelouses et de prairies. Elle n'y a pas été contactée et est à présent jugée absente dans la zone d'étude.

> Alpiste aquatique (Phalaris aquatica); PR

Cette espèce a été recherchée en période d'observation favorable au niveau du maquis clair comme au niveau des zones rudérales, vu sa plasticité écologique. Elle n'y a pas été contactée et est à présent jugée absente dans la zone d'étude.

Solenopsis de Laurenti (Solenopsis laurentia); PR

Cette espèce, inféodée aux pelouses temporairement humides, a été recherchée en période écologique favorable mais n'a pas été avérée. Elle est à présent jugée faiblement potentielle dans la zone d'étude (cette potentialité tenant à la variabilité interannuelle des populations chez les thérophytes).

1.3.4. Espèces avérées à enjeu local de conservation faible

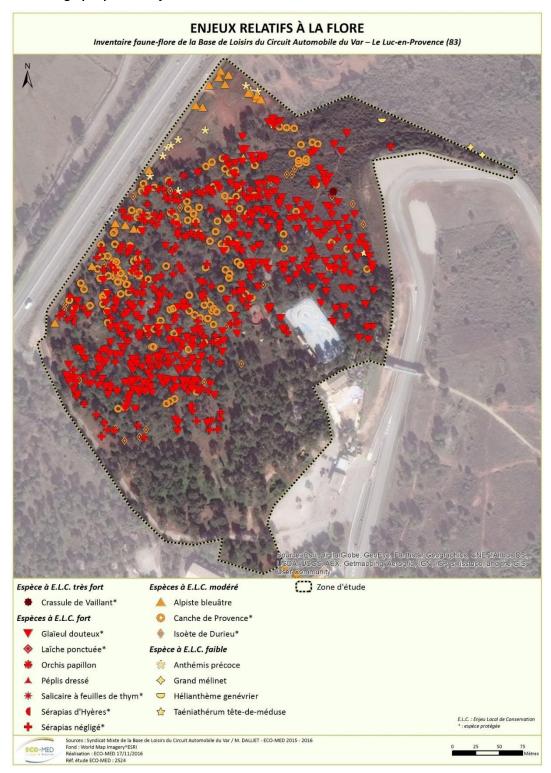
Photo	Nom de l'espèce	Importance de la ZE pour la population locale de l'espèce	Statuts de protection	Commentaires
	Anthémis précoce (Chamaemelum fuscatum)	Modérée	,	10 stations inventoriées (environ 1600 individus au total) au sein de zones anthropisées
	Taéniathérum tête- de-méduse (Taeniatherum caput-medusae)	Faible	-	2 stations inventoriées (6 individus au total)
	Hélianthème genévrier (Fumana juniperina)	Faible	-	1 station inventoriée dans le maquis (10 individus au total)



Grand Mélinet (Cerinthe major)	Modérée	-	2 stations inventoriées dans le maquis (64 individus au total)
--------------------------------	---------	---	-------------------------------------------------------------------



1.3.5. Bilan cartographique des enjeux relatifs à la flore



Carte 10: Enjeux relatifs à la flore



1.4. Insectes

Une liste de 37 espèces avérées a été dressée, et présentée en annexe 3.

La zone d'étude possède une richesse entomologique notable avec un cortège d'espèces ubiquistes présentant une grande amplitude écologique et une vaste aire de répartition et un cortège plus spécialisé caractéristique des milieux ouverts méditerranéens. A noter que la zone est assez rudéralisée avec un entretien mécanique régulier des milieux entrainant une stratification peu diversifiée.

1.4.1. Espèces à enjeu local de conservation très fort ou fort

Aucune espèce d'insectes à enjeu local de conservation très fort ou fort n'a été avérée ou est jugée fortement potentielle sur la zone d'étude.

1.4.2. Espèces à enjeu local de conservation modéré

■ Espèces avérées



Cordulie à corps fin	(Oxygastra	curtisii Dale,	1834 [=	= Cordulia	curtisii Dale,	1834])
----------------------	------------	----------------	---------	------------	----------------	--------

Protec	ction	France	PINZ		
Liste rouge		France	VU	PACA	NT
Autre	(s) statut (s)	DH2 – DH	4 – BE2 –Ren	narquable ZNIEF PAC	Α
Répartition mondiale Sud-ouest de l'Europe					
Répartition fr	rançaise		a moitié sud	centre et dans l'est notamment sur la fa diterranéen	
Habitats écologie	d'espèce,	Très majoritairement dans les eaux courantes (partie calme des grands cours d'eau aux rives boisées) mais peut également se trouver dans les eaux stagnantes (mares, étang, lac, anciennes gravières)			
Menaces		Pollution agricol	e et industrie	lle, recalibrage des b	erges



S. MALATY, 25/05/2015, Fos-sur-Mer (13)

Contexte local

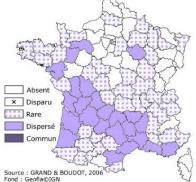
Dans le secteur d'étude :

Cette espèce bien que toujours peu abondante et localisée est assez répandue dans le département du Var qui présente un réseau hydrographique dense avec des ripisylves en général plutôt bien préservées. Dans le secteur d'étude, d'après les bases de données naturalistes locales, l'espèce est connue sur la commune du Luc-en-Provence ou encore sur celle du Cannet-des-Maures.

Dans la zone d'étude :

Un individu a été observé dans la zone d'étude durant les prospections. L'espèce ne se reproduit pas sur la zone d'étude, son habitat de reproduction, les cours d'eaux de taille moyenne avec ripisylve bien développée, n'étant pas présent sur la zone d'étude ou dans les environs immédiats.

Ainsi l'espèce ne fréquente la zone que pour la maturation et l'alimentation et la zone d'étude ne présente donc qu'un intérêt limité pour la conservation de la population locale de Cordulie à corps fin.



Répartition française et abondance

Espèces fortement potentielles

Magicienne dentelée (Saga pedo); PN2, DH4, BE2

La Magicienne dentelée est la plus grande sauterelle présente en France métropolitaine. Elle est distribuée dans l'ensemble des départements du littoral méditerranéen ainsi que dans l'arrière-pays provençal jusqu'en basse Ardèche. Elle affectionne les milieux ouverts ou semi-arbustifs bien exposés. Les meurs nocturnes de l'espèce associés à un comportement cryptique, entraînent des difficultés de détection. Ainsi, l'espèce étant connue dans le



secteur d'étude, elle a fait l'objet de recherches ciblées dans des conditions d'observations correctes. Bien que l'espèce n'ait pas été avérée sur la zone d'étude, sa présence reste fortement potentielle.

■ Espèces non contactées malgré des prospections ciblées

Zygène cendrée (Zygaena rhadamanthus); PN3

La Zygène cendrée est une espèce de papillon de nuit (hétérocère) dont la distribution française se limite aux départements du littoral méditerranéen et de l'arrière-pays provençal jusque dans la basse Ardèche. L'espèce, peu commune et localisée, affectionne les milieux ouverts bien exposés dans lesquels se développent sa plante-hôte, la Badasse (*Dorycnium pentaphyllum*). L'espèce étant connue du secteur d'étude, elle a fait l'objet de recherches ciblées dans de bonnes conditions météorologiques et à une période adaptée à sa phénologie. Malgré ces recherches ciblées aucun individu ni indice de présence n'a été relevé alors que sa plante-hôte est présente sur la zone d'étude.

Bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer catégoriquement l'absence de la Zygène cendrée sur la zone d'étude, sa présence apparaît comme faiblement potentielle et l'espèce est donc considérée comme non contactée malgré des prospections ciblées.

1.4.3. Espèces avérées à enjeu local de conservation faible

Photo	Nom de l'espèce	Importance de la ZE pour la population locale de l'espèce	Statuts de protection	Commentaires
	Grand Fourmilion (<i>Palpares libelloides</i>)	Modérée	-	1 individu recensé en vol dans la zone d'étude où l'espèce est susceptible de se reproduire.



1.4.4. Bilan cartographique des enjeux relatifs aux insectes



Carte 11: Enjeux relatifs aux insectes



1.5. Amphibiens

Une seule espèce a été avérée au sein de la zone d'étude et présentée en annexe 4, il s'agit de la Rainette méridionale, espèce protégée à faible enjeu local de conservation. Globalement, la zone d'étude est moyennement favorable au cortège batrachologique puisqu'aucune zone de reproduction majeure n'y a été observée. Seules des flaques peuvent se former au gré des précipitations. Flaques qui peuvent tout de même être exploitées par les espèces pionnières telles que le Pélodyte ponctué. Par contre, la zone d'étude est favorable aux amphibiens en phase terrestre, particulièrement dans ses parties nord et ouest où de nombreuses caches sont présentes.

1.5.1. Espèces à enjeu local de conservation fort

■ Espèces avérées

Aucune espèce à fort enjeu n'a été avérée dans la zone d'étude.

■ Espèces fortement potentielles

Grenouille agile (Rana damaltina); PN2, BE2, DH4

La Grenouille agile n'a pas été mise en évidence lors des inventaires de 2016, néanmoins, elle est jugée potentielle en phase terrestre au sein de la zone d'étude. En effet, bien qu'aucun milieu de prédilection pour sa reproduction ne soit présent dans la zone d'étude, cette espèce est bien connue du secteur et il est ainsi probable qu'elle exploite la zone d'étude pour son alimentation et son hibernation.

1.5.2. Espèces à enjeu local de conservation modéré

■ Espèces avérées

Aucune espèce à enjeu modéré n'a été avérée au sein de la zone d'étude.

■ Espèces fortement potentielles

Pélodyte ponctué (Pelodytes punctatus); PN3, BE3

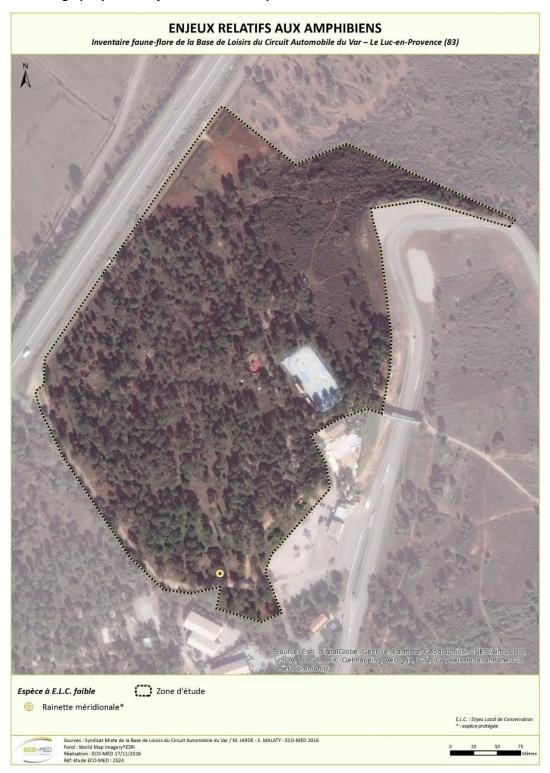
Le Pélodyte ponctué n'a pas été observé lors des prospections de 2016, les conditions météorologiques étant très sèches durant ce printemps. Par contre, cette espèce pionnière très bien connue du secteur et inféodée aux mares temporaires est fortement potentielle au moins en phase terrestre au sein de la zone d'étude. Lors de printemps pluvieux, elle est, en effet, susceptible de se reproduire au sein de la zone d'étude.

1.5.3. Espèces avérées à enjeu local de conservation faible

Photo	Nom de l'espèce	Importance de la ZE pour la population locale de l'espèce	Statuts de protection	Commentaires
	Rainette méridionale (Hyla meridionalis)	Faible	PN2, BE2, DH4	1 individu a été observé en phase terrestre sous un bloc rocheux de la zone d'étude.



1.5.4. Bilan cartographique des enjeux relatifs aux amphibiens



Carte 12: Enjeux relatifs aux amphibiens



1.6. Reptiles

Une liste de 5 espèces avérées a été dressée, et présentée en annexe 5.

Globalement, la zone d'étude est très favorable aux reptiles hormis les secteurs aménagés pour la base de loisirs (tables de pique-nique ainsi qu'aire de jeu) où la végétation rase n'est pas très favorable à ce cortège. Le secteur au nord et à l'ouest (comprenant le parcours sportif) est quant à lui plus favorable même si l'entretien y est un peu trop régulier. Il conviendrait, pour favoriser l'herpétofaune, de laisser plus de bosquets et de buissons. La mise en place de blocs rocheux s'avèrerait également très favorable au Lézard ocellé. Par contre, la forte fréquentation du site (chiens non attachés notamment) fait que le cortège herpétologique est limité dans ce secteur.

1.6.1. Espèces à enjeu local de conservation très fort

■ Espèces avérées



Tortue d'Hermann (Testudo hermannii (Gmelin, 1789))

Prote Autre	ection e(s) statut (s)	PN2 BE2, DH	UICN France 2, DH4	VU
Répartition mondiale Présente dans les Balkans, l'Italie, les îles Ionier France, les Baléares et le nord-est de l'Espagne			•	
Répartition f	rançaise	Uniquement présente dans le Var et en Corse.		
Habitats d'espèce, facteurs favorables à la l'écologie de cette espèce mosaïque de milieux, présence d'eau et absence de zones brûlées sur son territoire.				
Menaces		France, don	naces sont à l'origine t les incendies, le ules prélèvements d'i	e débroussaillage



S. MALATY, 20/06/2016, Le Luc (83)

Contexte local

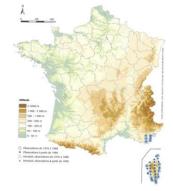
Dans le secteur d'étude :

L'espèce est bien connue du secteur d'étude puisque celui-ci se situe à cheval entre la zone de sensibilité majeure vis-à-vis de la Tortue d'Hermann et la zone de sensibilité moyenne à faible. Il s'agit de secteurs où des noyaux de population de l'espèce sont présents. La Plaine des Maures abrite par ailleurs les noyaux de population les plus dynamiques de l'espèce.

Dans la zone d'étude :

Au sein de la zone d'étude, deux individus ont pu être observés, un mâle adulte ainsi qu'un individu subadulte.

L'espèce a été contactée au nord-est de la zone d'étude, là où les habitats sont les plus favorables à l'espèce. En effet, on peut y observer des milieux arbustifs, entrecoupés de zones de pelouses, particulièrement appréciés par l'espèce qui peut y réaliser l'ensemble de son cycle vital. Les autres secteurs à l'ouest et au sud du circuit sont par contre trop entretenus et trop anthropisés pour être favorables à l'espèce.



LESCURE & DE MASSARY, 2012

■ Espèces fortement potentielles

Aucune espèce à très fort enjeu local de conservation n'est jugée fortement potentielle dans la zone d'étude.



1.6.2. Espèces à enjeu local de conservation fort

■ Espèces avérées



Lézard ocellé (Timon lepidus lepidus (Daudin, 1802))

Protection		PN3	UICN France	VU	
Autre	(s) statut (s)	BE2			
Répartition mondiale Le Lézard ocellé, espèce			, espèce ibéro-frar	rçaise	
Répartition f	rançaise	Localisé sur le pourtour méditerranéen, il remonte dans les terres jusque sur la façade atlantique			
Habitats écologie	d'espèce,	Habitats ouverts méditerranéenn		terranéenne à supra-	
Menaces		spécialistes. Un		e menacée par les l d'actions (PIRA) est c-Roussillon	



G.DESO, 18/07/2007, Saint-Martin-de-Crau (13)

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

L'espèce est bien connue de la Plaine des Maures où les densités d'individus peuvent être très importantes par endroits. Les données les plus proches sont situées à quelques centaines de mètres à l'est de la zone d'étude (ECO-MED, 2011).

Dans la zone d'étude :

Au sein de la zone d'étude, un individu subadulte a été contacté au niveau d'un muret en pierre sèche à l'entrée du parcours sportif de la base de loisirs. Ce muret, non cimenté offre un gîte attractif, d'autant plus qu'il est situé au sein d'une zone ouverte, milieu particulièrement attractif pour l'alimentation de l'espèce.



LESCURE & DE MASSARY, 2012





Vue sur le murets où à été observé l'individu de Lézard ocellé

M. JARDE, 07/06/2016, Le Luc (83)

■ Espèces fortement potentielles

Aucune autre espèce à fort enjeu n'est jugée fortement potentielle au sein de la zone d'étude.



1.6.3. Espèces à enjeu local de conservation modéré

■ Espèces avérées



Orvet de Vérone (Anguis veronensis (Pollini, 1818))

χ. -			
Protection	PN3	UICN France	LC
Autre(s) statut (s)	BE3		
Répartition mondiale	Uniquement 6	en Italie et dans le su	d-est de la France.
Répartition française	Alpes-Maritim	connue précisément nes et le Var, potent es départements de la	iellement présente
Habitats d'espèce, écologie	Milieux peu b	oisés à forte couvert	ure herbacée.
Menaces	L'espèce ne se	emble pas menacée s	sur le territoire.



Dans le secteur d'étude :

L'Orvet de Vérone est connu de la commune des Mayons (3,5 km au sud de la zone d'étude).

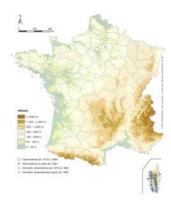
Dans la zone d'étude :

Un individu a été observé sous un bloc rocheux en 2015, bloc rocheux sous un îlot de Chênes lièges. Globalement, les milieux présents sont très favorables à l'espèce.

Précisons que la présence de cette espèce n'a été découverte que très récemment en France. Dans le secteur d'étude, l'espèce vit en sympatrie avec l'Orvet fragile. Les deux espèces sont très difficilement différenciables et les critères d'identification ne sont pas totalement fiables. L'individu observé présentait les caractères de l'Orvet de Vérone et l'espèce est avérée à moins de 4 km de la zone d'étude, il y a donc une bonne probabilité qu'il s'agisse de l'Orvet de Vérone, toutefois il subsiste une légère probabilité que ce soit l'Orvet fragile en l'absence d'analyse génétique.



F. BEGOU, 24/08/2013, Corte (2B)



LESCURE & DE MASSARY, 2012

Espèces fortement potentielles

> Seps strié (Chalcides striatus); PN3, BE3

Le Seps strié n'a pas été contacté au sein de la zone d'étude néanmoins des secteurs de pelouses denses favorables à l'espèce ont été mis en évidence dans la partie nord de la zone d'étude. L'espèce est donc jugée fortement potentielle dans ces secteurs.

Coronelle girondine (Coronella girondica); PN3, BE3

L'espèce est jugée fortement potentielle dans les parties nord et ouest de la zone d'étude, parties composées de maquis et de blocs rocheux.

Couleuvre à échelons (*Chalcides striatus*) ; PN3, BE3

L'espèce est fortement potentielle dans tous les secteurs de la zone d'étude excepté l'aire de pique-nique et l'aire de jeux pour enfants.

■ Espèces non contactées malgré des prospections ciblées

Psammodrome d'Edwards (Psammodromus edwarsianus); PN3, BE3

Le Psammodrome d'Edwards n'a pas été contacté dans la zone d'étude malgré des prospections ciblées. L'espèce y reste tout de même modérément potentielle.



1.6.4. Espèces avérées à enjeu local de conservation faible

Photo	Nom de l'espèce	Importance de la ZE pour la population locale de l'espèce	Statuts de protection	Commentaires
	Lézard vert occidental (Lacerta bilineata bilineata)	Faible	PN2, BE2, DH4	Plusieurs individus recensés dans la partie nord de la zone d'étude ainsi que dans la partie ouest. L'espèce réalise certainement la totalité de son cycle biologique au sein de la zone d'étude.
	Couleuvre de Montpellier (Malpolon monspessulanus monspessulanus)	Faible	PN3	Un individu recensé dans la partie nord de la zone d'étude. L'espèce réalise certainement la totalité de son cycle biologique au sein de la zone d'étude.



1.6.5. Bilan cartographique des enjeux relatifs aux reptiles



Carte 13: Enjeux relatifs aux reptiles



1.7. Oiseaux

A l'issue de ces journées de prospection, une liste de 19 espèces avérées a été dressée et présentée en annexe 6.

La zone d'étude concerne la base de loisirs du circuit automobile du Var. Cet espace est essentiellement composé d'une forêt mixte ponctué de quelques zones ouvertes, l'ensemble étant enclavé entre le circuit automobile et l'autoroute A57. De plus, cet espace est voué à la détente des utilisateurs du circuit automobile et est régulièrement soumis à une fréquentation anthropique élevée se traduisant par une richesse aviaire faible. Les espèces contactées appartiennent à un cortège ayant de faibles exigences écologiques, commensales de l'Homme et emblématiques des espaces naturels péri-urbains.

Trois espèces à enjeu local de conservation notable ont été contactées lors des inventaires. La plupart était en chasse ou bien en déplacement *via* la zone d'étude, tandis que d'autres se reproduisent *in situ*.

Les monographies présentées ci-dessous concernent les espèces avérées à enjeu local de conservation modéré. Les espèces à enjeu faible feront, quant à elles, l'objet d'une description simplifiée.

1.7.1. Espèces à enjeu local de conservation fort

■ Espèce non contactée malgré des prospections ciblées

Rollier d'Europe (Coracias garrulus); PN3, DO1, BO2, BE2

Le Rollier d'Europe est une espèce insectivore et cavicole qui dépend de la présence conjointe d'arbres à cavités pour se reproduire et de zones ouvertes à semi-ouvertes pour s'alimenter.

Malgré une recherche attentive ciblée sur cette espèce, aucun contact n'a permis d'avérer sa présence au sein de la zone étudiée. De plus, la zone d'étude s'avère être peu favorable à la nidification de cette espèce cavicole au regard de la très faible disponibilité en arbres à cavités et du dérangement fréquent induit par les utilisateurs de cette base de loisirs.

Au regard de ces éléments, le Rollier d'Europe est jugé absent de la zone d'étude.

1.7.2. Espèces à enjeu local de conservation modéré

■ Espèces avérées



Petit-duc scops (Otus scops (Linnaeus, 1758))

Prote	ection	PN	13 L	JICN France	LC	
Autr	e(s) statut (s)	BE	2			
Répartition	mondiale			ue, il hiverne sont sédentaire		Quelques
Répartition	française	sud de la	France nota	t essentielleme amment sur le ¡ ssus de la Loire	pourtour méd	
Habitats écologie	d'espèce,			ns les cavités de rche les zones	_	
Menaces		et la bais		aces sont la rare ponibilité alime anitaires.		



M. LEPLEY, 08/08/2010, St-Martin de Crau (13)



Contexte local

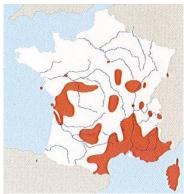
Dans le secteur d'étude :

Le Petit-duc scops est bien représenté dans le secteur d'étude et notamment au sein de la commune du Luc où il est jugé nicheur certain d'après la base de données de la LPO PACA (source : www.faune-paca.org).

Dans la zone d'étude :

La prospection crépusculaire et nocturne effectué le 30 mai 2016 a permis d'avérer deux mâles chanteurs de Petit-duc scops dans les alentours de la zone d'étude. Le premier semble cantonné dans le boisement situé directement au nord de la zone d'étude alors que le second semble se situer de l'autre côté de l'autoroute A57. Notons qu'aucun mâle chanteur n'a été contacté au sein de la zone étudiée sensu stricto. L'absence d'individu chanteur dans la zone d'étude est probablement liée à la très faible disponibilité en cavité indispensable à la nidification de ce petit rapace nocturne.

Toutefois, il est possible que les zones ouvertes situées dans la partie nord de la zone d'étude fassent partie du territoire du couple cantonné à proximité.



Aire de reproduction française

■ Espèces non contactées malgré des prospections ciblées

Huppe fasciée (Upupa epops); PN3, BE3

La Huppe fasciée est une espèce insectivore et cavicole qui dépend de la présence conjointe de cavités naturelles (arbres à cavités) ou anthropiques (anfractuosité diverses, tas de bois, etc.) pour se reproduire et de zones ouvertes à semi-ouvertes pour s'alimenter.

Malgré une recherche attentive ciblée sur cette espèce, aucun contact n'a permis d'avérer sa présence au sein de la zone étudiée. De plus, la zone d'étude s'avère être peu favorable à la nidification de cette espèce cavicole au regard de la très faible disponibilité en arbres à cavités et du dérangement fréquent induit par les utilisateurs de cette base de loisirs.

Au regard de ces éléments, la Huppe fasciée est jugée absente de la zone d'étude.



1.7.3. Espèces avérées à enjeu local de conservation faible

Les inventaires ont permis d'avérer deux espèces à faible enjeu local de conservation, l'Alouette lulu et le Milan noir. L'Alouette lulu se reproduit possiblement au sein de la zone d'étude alors que le Milan noir vient uniquement s'y alimenter en période de reproduction.

Chacune de ces espèces ainsi que leur statut biologique sont présentés en détail dans le tableau ci-dessous.

Photo	Nom de l'espèce	Importance de la ZE pour la population locale de l'espèce	Statuts de protection	Commentaires
	Milan noir (Milvus migrans)	Faible	PN3, DO1, BO2, BE2	Le Milan noir est bien représenté au sein du secteur d'étude notamment aux alentours des cours d'eau où il affectionne les ripisylves pour se reproduire. Dans la zone d'étude, un seul individu a été observé en chasse. Bien que les milieux ouverts soient favorables aux recherches alimentaires de ce rapace opportuniste, aucun indice laissant présager de la nidification du Milan noir in situ n'a été découvert lors des inventaires.
	Alouette lulu (Lullula arborea)	Forte	PN3, DO1, BE3	L'Alouette lulu est bien représentée dans le secteur d'étude. Dans la zone d'étude, un couple se reproduit probablement. L'ensemble des zones ouvertes et semi-ouvertes situées dans la partie nord / nord-ouest de la zone d'étude font partie du territoire de ce couple nicheur.



1.7.4. Bilan cartographique des enjeux relatifs aux oiseaux



Carte 14: Enjeux relatifs aux oiseaux



1.8. Mammifères

Concernant les mammifères hors chiroptères, une espèce a été avérée au sein de la zone d'étude, le Sanglier (traces et observé) à enjeu de conservation (ELC) très faible. Une espèce est jugée potentielle sur toute la zone en boisement de pins, il s'agit de l'Ecureuil roux (ELC faible).

Concernant les chiroptères, à l'instar des rapaces et autres oiseaux de grande taille, les chiroptères sont des animaux utilisant des territoires plus ou moins importants en fonction de l'espèce (distance gîte-terrain de chasse de 1 à 40 km maximum ; plus de 1 000 km pour les déplacements des espèces migratrices). Les inventaires réalisés dans la zone d'étude nous apportent des informations de présence en termes de chasse (contact au détecteur) ou de gîte.

L'analyse des données locales montre que sur les 24 espèces présentes dans le département du Var, 12 espèces sont présentes au sein ou à 600 mètres de la zone d'étude. Six espèces ont été contactées en transit et/ou en chasse sur la zone d'étude dont un groupe d'espèces non identifiées (Groupe des Murins, Myotis sp.) et 10 sont jugées fortement potentielles. Précisons que les espèces fortement potentielles à enjeu local de conservation très fort, fort ou modéré seront considérées au même titre que les espèces avérées, au vu des données locales attestant de leur présence à proximité et des habitats favorables présents sur la zone d'étude.

La liste des espèces avérées est présentée en annexe 7.

1.8.1. Intérêts du secteur vis-à-vis des chauves-souris

Gîtes

Sur la zone d'étude, un type de gîte a été relevé comme potentiel pour les chiroptères. Il s'agit de gîtes arboricoles ; trois arbres potentiels ont été géoréférencées. Ces arbres sont des Chênes lièges à cavités et fissures qui sont jugés potentiels de par leur âge et leur taille pour le gîte des chiroptères arboricoles tel que la Noctule de Leisler ou de la Pipistrelle pygmée.



Cavités et fissures sur Chêne liège, gîte potentiel pour les chiroptères arboricoles/fissuricoles

P. LAMY, 19/05/2016, Le Luc (83)

Zones de chasse

En termes de zone de chasse, les lisières arborées de pins et de Chênes lièges ainsi que les zones plus ouvertes présentent un intérêt modéré pour la chasse des chiroptères du secteur.

Cependant, il n'a été recensé aucun cours d'eau ou de point d'eau au sein de la zone qui constituerait une zone de chasse d'intérêt pour les chiroptères, puisqu'il offre à la fois un point d'abreuvement mais également une source alimentaire riche (forte productivité entomologique).



Partie 2 : Etat initial





Zones avérées pour la chasse pour les chiroptères du secteur

P. LAMY, 19/05/2016, Le Luc (83)

Zones de transit

Un corridor de transit principal a été relevé sur la zone d'étude. De plus, quelques corridors secondaires ont été référencés, il s'agit de linéaires arborés de pins utilisés par les chiroptères pour leur déplacement journalier mais également pour leur activité de chasse. Ces corridors sont globalement connectés et présentent donc un intérêt pour le transit des chiroptères.



Zone de transit principale avérée

P. LAMY, 19/05/2016, Le Luc (83)

Niveau d'activité (Anabat)

Au total, 6 espèces de chauves-souris ont été contactées. Comme attendu, il s'agit d'un cortège de chiroptères majoritairement ubiquistes et non lucifuges. Les Pipistrelles de Kuhl, de Nathusius et pygmée sont majoritaires.

Les écoutes actives ont permis de mettre en évidence l'utilisation marquée de la zone au centre de l'étude au niveau des zones ouvertes et de transit arborées de pins. Une activité de chasse importante y a été relevée, également via le détecteur passif (SM2).

Une faible activité a été relevée sur les autres points d'écoute actifs. Ceci est lié à la faible valeur des habitats de chasse.



1.8.2. Espèces à enjeu local de conservation très fort

■ Espèces avérées



Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)

Protection Autre(s) statut (s)	PN UICN France VU DH2, DH4, BE2, BO2				
Répartition mondiale	Pourtour méditerranéen, jusqu'au Balkans et au Caucase.				
Répartition française	Deux-tiers sud du pays. Plus abondant dans la moitié sud à l'exception du massif jurassien.				
Habitats d'espèce, écologie	Strictement cavernicole et grégaire, ce qui augmente sa vulnérabilité. Chasse dans des milieux en mosaïque. Rayon d'action moyen: 18 km (max. 40km) (NEMOZ et BRISORGEUIL., 2008). Régime alimentaire spécialisé sur les Lépidoptères.				
Menaces	Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont principalement le dérangement des gîtes souterrains, le développement de l'énergie éolienne et la banalisation des milieux naturels.				

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, l'espèce est présente dans tous les départements de PACA (principalement à des altitudes inférieures à 600 m). Quelques importantes colonies de reproduction d'importance nationale sont connues sur les départements des Bouches-du-Rhône, le Tunnel du canal des Alpilles (plusieurs milliers d'individus), la grotte d'Entraigues (83) (8000 individus). Mais plusieurs noyaux de population ont disparu après désertion de gîtes souterrains. Les Bouches-du-Rhône rassemblent également 3 gîtes de transit et d'hibernation importants (Carrière à St Rémy de Provence, Mines de St Chamas et la Grotte des espagnols). Les canaux du Verdon constituent également un gîte d'hibernation d'importance (ONEM/ GCP 2008). Les effectifs connus par comptage de colonie sont de 20000 pour la région (2014).

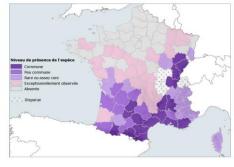
Dans la zone d'étude :

Cité dans la ZNIEFF de type II « Plaines des Maures »

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures »

Au sein de la zone d'étude l'espèce est potentielle en chasse et en transit

Importance de la zone d'étude : Faible



Répartition française d'après Arthur et Lemaire 2009

■ Espèces fortement potentielles

Quatre espèces à enjeu local de conservation (ELC) très fort sont fortement potentielles dans la zone d'étude ; la Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus), le Minioptère de Schreibers (Miniopterus schreibersii), le Murin de Bechstein (Myotis bechsteinii) et le Murin de Capaccini (Myotis capaccinii).





Barbastelle d'Europe Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)

Protection PN UICN France NT Autre(s) statut (s) DH2, DH4, BE2, BO2

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, l'espèce est quasiment absente des Bouches-du-Rhône. Quelques noyaux de population sont connus dans les Alpes de Hautes-Provence et dans le Var. Sa présence étant liée aux grandes surfaces forestières, la Barbastelle est plus fréquemment rencontrées dans les zones de piémont et de montagne sur les départements des Hautes Alpes et Alpes-Maritimes. Elle est présente également dans le Vaucluse. Un gîte d'hibernation sur la commune de Gréolière (06) est connu ainsi qu'un possible site de swarming sur la commune de Valbelle (04) (GCP, 2010).

Dans la zone d'étude :

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures ».

Au sein de la zone d'étude l'espèce est potentielle en chasse et en transit

Importance de la zone d'étude : Modérée



Murin de Bechstein Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)

Protection	PN	UICN France	NT	Autre(s) statut (s)	DH2, DH4, BE2, BO2
1100000		O.C. T. Tallice		riatic(s) statut (s)	0112, 0111, 022, 002

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, l'espèce est très rare et localisé. Seul trois noyaux de population sont connus en PACA. Les preuves de reproduction sont exceptionnelles (**Maures** et Sainte-Baume). Les lacunes de prospection et la discrétion de l'espèce font que la carte illustre mal la répartition réelle de l'espèce). Des données de captures ou d'observation en gîte existent notamment sur tout le sud du Var ainsi que dans les Alpes de Hautes-Provence, et dans les Alpes maritimes où un gîte de swarming est connu sur la commune de Caille. (ONEM/ GCP 2008).

Dans la zone d'étude :

L'espèce est citée dans les ZNIEFF suivantes : « Plaines des Maures » (type I et II), « Maures septentrionales de Notre-Dame des Anges à la Garde-Freinet » (type I)

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures ».

Au sein de la zone d'étude, l'espèce est potentielle en chasse et en transit.

Importance de la zone d'étude : Modérée



Murin de Capaccini Myotis capaccinii (Bonaparte, 1837)

Protection	PN	UICN France	VU	Autre(s) statut (s)	DH2, DH4, BE2, BO2
------------	----	--------------------	----	---------------------	--------------------

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

L'espèce est rare en PACA et ses effectifs régionaux sont faibles (5000 individus estimés). La population de la région est primordiale pour la conservation de l'espèce. Quatre colonies de reproduction sont connues : dans le bas Verdon, l'Argens, les gorges de Château-double et les gorges de la Siagne. L'espèce semble pratiquement absente des autres départements. (ONEM/ GCP 2008)

Dans la zone d'étude :

L'espèce est citée dans la ZNIEFF « Vallée de l'Aille » (type II)

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures »

Au sein de la zone d'étude l'espèce est potentielle en chasse et en transit

Importance de la zone d'étude : Faible



1.8.3. Espèces à enjeu local de conservation fort

■ Espèces fortement potentielles

Cinq espèces à ELC fort sont fortement potentielles dans la zone d'étude ; le Groupe des Grands Myotis : le Grand Murin (Myotis myotis) et le Petit Murin (Myotis blythii), le Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) et le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) et le Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus).



Grand murin *Myotis myotis (Borkhausen, 1797)* **Petit murin** *Myotis blythii (Tomes, 1857)*

Protection PN UICN France LC/NT Autre(s) statut (s) DH2, DH4, BE2, BO2

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

<u>Grand murin</u>: En PACA, on le retrouve très fréquemment en colonie mixte avec le Petit Murin mais le Grand Murin semble beaucoup plus rare.

<u>Petit murin</u>: En PACA, l'espèce est relativement commune. Toutefois, ses populations restent fragiles en raison de la concentration des effectifs sur très peu de gîtes. (GCP 2009).

Ces deux espèces ont une morphologie très proche et il est très complexe de différencier ces deux espèces sur la base de leurs émissions ultrasonores en raison de nombreuses similitudes. Il a de plus été démontré (Berthier P., Excoffier L., Ruedi M., 2006) que ces deux espèces pouvaient s'hybrider, ce qui ajoute encore à la complexité.

Dans la zone d'étude :

Grand Murin:

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 suivant : FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures »

Au sein de la zone d'étude, l'espèce est potentielle en transit et en chasse

Petit Murin:

L'espèce est citée dans la ZNIEFF « Plaines des Maures » (type I et II)

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures »

Au sein de la zone d'étude, l'espèce est potentielle en transit et en chasse.

Importance de la zone d'étude : Modérée



Grand rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)

Protection	PN	UICN France	NT	Autre(s) statut (s)	DH2, DH4, BE2, BO2
------------	----	--------------------	----	---------------------	--------------------

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, l'espèce est présente dans tous les départements mais peu commune. 4 grosses populations de l'espèce sont connues : Camargue (600 individus), Haute Durance, vallée de la Roya et vallée de l'Argens (300 individus) (Haquart et Quekenborn, 2009)

Notons que cette espèce discrète est très difficile à contacter en détection ultrasonore. En effet, elle émet faiblement et ses ultrasons ne peuvent être captés qu'à quelques mètres de distance.

Dans la zone d'étude :

L'espèce est citée dans les ZNIEFF suivantes : « Plaines des Maures » (type I et II), « Maures septentrionales de Notre-Dame des Anges à la Garde-Freinet » (type I) et « Vallée de l'Aille » (type II)

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures »

Au sein de la zone d'étude, l'espèce est potentielle en chasse et en transit.

Importance de la zone d'étude : Modérée





Petit rhinolophe Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)

Protection	PN	UICN France	LC	Autre(s) statut (s)	DH2, DH4, BE2, BO2
------------	----	--------------------	----	---------------------	--------------------

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, le Petit Rhinolophe est localement bien présent notamment sur les tranches altitudinales entre 200m et 1000m. Il se rencontre plus fréquemment à moyenne altitude que sur le littoral. Son noyau de présence se situe dans les Alpes de Hautes-Provence. On retrouve l'espèce en limite est du Vaucluse, dans le nord du Var ainsi que dans les Alpes maritimes. Il est pratiquement absent des Bouches-du-Rhône. (ONEM 2015)

L'espèce recule face à l'urbanisation, impactée par la pollution lumineuse et la circulation routière.

Notons que cette espèce discrète est très difficile à contacter en détection ultrasonore. En effet, elle émet faiblement et ses ultrasons ne peuvent être captés qu'à quelques mètres de distance.

Dans la zone d'étude :

L'espèce est citée dans la ZNIEFF « Plaines des Maures » (type I et II)

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures »

Au sein de la zone d'étude, l'espèce est potentielle en chasse et en transit

Importance de la zone d'étude : Modérée



Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)

Protection PN UICN France LC Autre(s) statut (s) D	DH2, DH4, BE2, BO2
----------------------------------------------------	--------------------

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, il n'existe pas de synthèse mais les colonies connues sont généralement à basse altitude : En Camargue (1000 individus d'après QUEKENBORN, 2009), dans la Vallée du Rhône, dans la Vallée de l'Argens (2000 individus d'après HAQUART, 2009), la Vallée de haute Durance et la Vallée de la Roya (06). L'espèce reste donc rare avec seulement sept colonies de reproduction connues. L'espèce est contactée plus ponctuellement sur les autres départements. Les populations régionales sont importantes pour la conservation de l'espèce (GCP, 2009).

Dans la zone d'étude :

L'espèce est citée dans les ZNIEFF « Plaines des Maures » (type I et II) et « Maures septentrionales de Notre-Dame des Anges à la Garde-Freinet » (type I)

L'espèce est citée dans le site Natura 2000 FR9301622 « La Plaine et le Massif des Maures »

Au sein de la zone d'étude l'espèce est potentielle en transit et en chasse

Importance de la zone d'étude : Modérée



1.8.4. Espèces à enjeu local de conservation modéré

■ Espèces avérées

Deux espèces de chiroptères à enjeu local de conservation modéré ont été avérées au sein de la zone d'étude et sont présentées ci-dessous.



Pipistrelle pygmée Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)

Protection Autre(s) statut (s)	PN UICN France LC DH4, BE2, BO2		
Répartition mondiale	Répartition mal connue, paléarctique occidental depuis les îles Britanniques, jusqu'en Europe centrale et au Proche-Orient.		
Répartition française	Répartition mal connue, bien représentée en région méditerranéenne, vallée du Rhône et plaine du Rhin.		
Habitats d'espèce, Principalement en plaine et colline, et liée au écologie humides. Utilise des gîtes arboricoles ou anthre (parfois gîtes souterrains). Se nourrit majoritai de diptères aquatiques et chasse en moyenne de son gîte.			
Menaces	Modifications et exploitation des milieux forestiers, disparition de sites de reproduction, développement de l'énergie éolienne, démoustication, et banalisation des milieux naturels (notamment zones humides).		



Colonie de Pipistrelle pygmée sous un pont J. PRZYBILSKI

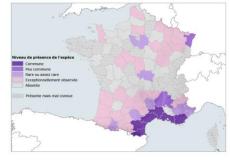
Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, la Pipistrelle pygmée est commune à très commune (en Camargue) dans les départements côtiers (Bouches-du-Rhône, Var) mais relativement plus rare dans les autres.

Dans la zone d'étude :

Au sein de la zone d'étude, l'espèce est avérée en chasse, en transit et potentielle en gîte dans les arbres maqués au sein de la zone.



Répartition française d'après Arthur et Lemaire 2009

Importance de la zone d'étude : Modérée



Pipistrelle de Nathusius Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)

Protection Autre(s) statut (s)	PN UICN France NT DH4, BE2, BO2
Répartition mondiale	Répartition eurasiatique, de l'Irlande à l'Oural et du nord de la Péninsule ibérique au Caucase. Espèce migratrice: aire de reproduction (est et nord de l'Europe) et aire d'hibernation (Europe de l'Ouest).
Répartition française	Probablement présente sur tout le territoire mais faible effectifs. Des preuves de reproduction récentes en Champagne-Ardenne et en Bretagne.
Habitats d'espèce, écologie	Affectionne les plans d'eau, les zones humides et les boisements. Utilise des gîtes rupestres, arboricoles et parfois anthropiques. Espèce migratrice, mâle probablement sédentaire. Rayon d'action de 6,5km autour de son gîte.



Pipistrelle de Nathusius © F.PAWLOWSKI



Menaces Modifications et exploitation des milieux forestiers, développement de l'énergie éolienne et banalisation des milieux naturels (notamment zones humides).

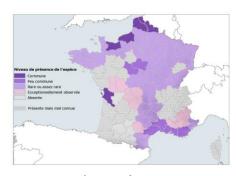
Contexte local

Dans le secteur d'étude :

La Pipistrelle de Nathusius est assez localisée en région PACA, essentiellement sur les départements côtiers et en plaine. Quelques données la mentionnent dans les Hautes-Alpes et dans le Vaucluse (ONEM 2015). La Camargue rassemble une importante population reproductrice. (GCP 2009)

Dans la zone d'étude :

Au sein de la zone d'étude, l'espèce est avérée en chasse, en transit et potentielle en gîte dans les arbres maqués au sein de la zone.



Répartition française d'après Arthur et Lemaire 2009

Importance de la zone d'étude : Modérée

■ Espèces fortement potentielles

V

Noctule de Leisler Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)

Protection	PN	UICN France	NT	Autre(s) statut (s)	DH4, BE2, BO2	
Protection	PIN	OICIN France	IN I	Autre(s) statut (s)	DΠ4, BEZ, BUZ	

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, l'espèce est commune et contactée dans l'ensemble des départements. Comme pour la majorité des espèces arboricoles, aucun gîte de reproduction n'est à ce jour connu.

Dans la zone d'étude :

L'espèce est citée dans la ZNIEFF « Plaines des Maures » (type I et II),

Au sein de la zone d'étude l'espèce est potentielle en transit et en chasse

Importance de la zone d'étude : Modérée



Molosse de Cestoni Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)

ProtectionPNUICN FranceLCAutre(s) statut (s)DH4, BE2, BO2

Contexte local

Dans le secteur d'étude :

En PACA, l'espèce est présente sur l'ensemble des départements. Des colonies de reproductions sont connues sur la commune de Nice, mais l'une d'elles a connue de grosses pertes les dernières années (de 300 à 70 individus). (GCP, 2014)

Dans la zone d'étude :

L'espèce est citée dans les ZNIEFF suivantes : « Plaines des Maures » (type I et II), « Vallée de l'Aille » (type II)

Au sein de la zone d'étude l'espèce est potentielle en transit et en chasse

Importance de la zone d'étude : Faible

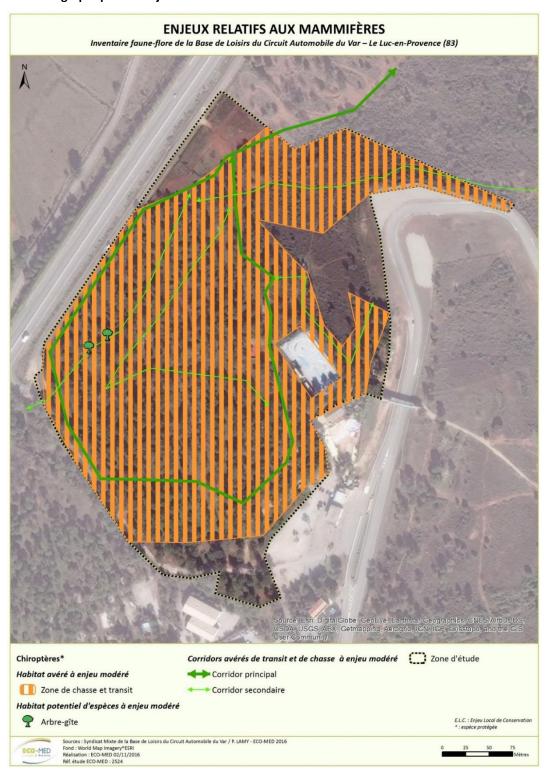


1.8.5. Espèces avérées à enjeu local de conservation faible

Photo	Nom de l'espèce	Importance de la ZE pour la population locale de l'espèce	Statuts de protection	Commentaires
© Erwan THEPAUT	Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhlii)	Faible	PN, DH4, BO2, BE2	Effectifs inconnus En chasse et en transit dans la zone d'étude
	Vespère de Savi (Hypsugo savii)	Faible	PN, DH4, BO2, BE2	Effectifs inconnus En transit dans la zone d'étude



1.8.6. Bilan cartographique des enjeux relatifs aux mammifères



Carte 15: Enjeux relatifs aux mammifères



2. SYNTHESE DES ENJEUX ET FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES



Habitats naturels

De nombreux types d'habitats ont été identifiés dans la zone d'étude. Parmi ces habitats, un présente un enjeu local de conservation très fort, l'habitat « Ruisseaux temporaires à végétation amphibie méditerranéenne » et correspond à un habitat d'intérêt communautaire prioritaire (directive Habitats). Deux autres habitats présentent un fort enjeu local de conservation et correspondent à un habitat d'intérêt communautaire : l'habitat « Prairie à Sérapias » qui est également présent en mosaïque (« Pinède à Pin d'Alep sur une mosaïque de pelouse siliceuse à annuelles et de prairie à Sérapias »). Cinq habitats présentent un faible enjeu local de conservation et correspondent aux maquis, à la pinède entretenue, le maquis, le fossé et à la végétation herbacée anthropique. Enfin, les autres habitats présentent des enjeux locaux de conservation allant de faible à très faible, voire nul.



La flore à enjeu est typique des milieux siliceux temporairement humides ; au total 15 espèces à enjeu local de conservation notable ont été inventoriées dans la zone d'étude dont une espèce à très fort enjeu local de conservation, la Crassule de Vaillant, sept espèces à fort enjeu local de conservation, à savoir le Glaïeul douteux, la Laîche ponctuée, l'Orchis papillon, le Péplis dressé, la Salicaire à feuilles de Thym, le Sérapias d'Hyères et le Sérapias négligé, trois espèces à enjeu local de conservation modéré, l'Isoète de Durieu, la Canche de Provence et l'Alpiste bleuâtre, enfin, quatre espèce à faible enjeu local de conservation, l'Anthémis précoce, le Grand Mélinet, l'Hélianthème genévrier et le Taéniatherum tête-de-Méduse.



La zone d'étude présente un intérêt notable pour la conservation de l'entomofaune locale avec une richesse spécifique relativement élevée. Plusieurs espèces à enjeu local de conservation ont été avérées dont la Cordulie à corps fin, espèce à enjeu modéré, protégée mais qui ne se reproduit pas sur la zone d'étude, et le Grand Fourmilion, espèce à enjeu faible non protégée. La Magicienne dentelée est jugée fortement potentielle sur la partie nord. Les zones les plus intéressantes pour les insectes sont les secteurs les plus ouverts présentant une stratification diversifiée tels que les zones de lisières, le secteur de maquis et le secteur de friches herbacées majoritairement situées en marges nord-ouest et nord-est de la zone d'étude. Un maintien de ces habitats en favorisant une diversité structurale est conseillé pour le maintien de la qualité du cortège entomologique.



Amphibiens

Concernant les amphibiens, seule une espèce a été contactée au sein de la zone d'étude, la Rainette méridionale à faible enjeu local de conservation. Aucune zone de reproduction majeure du cortège batrachologique n'a été mise en évidence, néanmoins, des secteurs de petites mares temporaires ont été identifiées et pourraient abriter la reproduction d'espèces pionnières telles que le Pélodyte ponctué, espèce à enjeu modéré (le peu de précipitations de ce printemps ne nous ayant pas permis de l'observer). La zone d'étude est également favorable, dans ses parties nord et ouest, à la phase terrestre d'une espèce à fort enjeu local de conservation, la Grenouille agile, bien connue du secteur.



La zone d'étude présente un certain intérêt pour le cortège herpétologique puisque deux individus de Tortue d'Hermann, espèce à très fort enjeu local de conservation, y ont été observés (au nord) et un individu de Lézard ocellé à fort enjeu (dans la partie ouest). Un individu d'Orvet de Vérone, espèce à enjeu modéré a également pu être observé au sein de la partie ouest de la zone d'étude, sous un bloc. Globalement, bien que la zone d'étude se trouve au sein d'un secteur particulièrement riche pour l'herpétofaune (la Plaine des Maures), peu d'individus ont finalement été observés au sein de la zone d'étude malgré une bonne pression de prospection. Ceci peut s'expliquer par le fait que certains secteurs sont peu favorables à ce cortège de par leur aménagement (partie sud de la zone



comprenant le parking, l'aire de pique-nique et de jeux) mais également par la forte pression anthropique qui y règne (chiens non attachés, centres aérés et important débroussaillement). Les parties nord et ouest restent les plus intéressantes pour ce cortège, c'est dans ces secteurs qu'il faudrait favoriser une gestion adaptée.

Oiseaux

La forte pression anthropique, induite par les utilisateurs de cette base de loisirs, et son enclavement entre le circuit automobile et l'autoroute A57, entrainant ainsi une rupture des continuités écologiques, se traduisent par une faible richesse aviaire caractérisée par un cortège d'espèces communes ayant de faibles exigences écologiques.

Toutefois, trois espèces à enjeu local de conservation notable ont été observées au sein et/ou à proximité de la zone étudiée. Parmi elles, une seule présente un enjeu local de conservation modéré, le Petit-duc scops. Au regard de la très faible disponibilité en arbres à cavités au sein de la zone d'étude, le Petit-duc scops ne se reproduit pas *in situ*. Toutefois, le couple présent à proximité utilise probablement les zones ouvertes de la zone d'étude lors de ses recherches alimentaires.

Enfin, ces mêmes zones ouvertes sont utilisées par deux espèces à faible enjeu local de conservation, le Milan noir et l'Alouette Iulu.

Mammifères (

Hormis les chiroptères, une espèce a été avérée à enjeu de conservation très faible (Sanglier).

Concernant les chiroptères, une espèce à enjeu local de conservation très fort (Minioptère de Schreibers), deux espèces à enjeu modéré (Pipistrelle de Nathusius et Pipistrelle pygmée), deux espèces à faible enjeu (Pipistrelle de Kuhl et Vespère de Savi) et le groupe des *Myotis sp.* (non identifié) ont été avérés dans les zones les plus favorables pour le transit et la chasse. La grande majorité de la zone d'étude présente un enjeu modéré pour les chiroptères (faible zone de gîte et modéré en chasse). L'intérêt principal va se situer au niveau des zones à boisements de pins et des milieux semi-ouverts (voies en lisière de forêt et de prairies) pouvant constituer des corridors de déplacement et des zones d'alimentation favorables pour les chiroptères et autres mammifères.



3. RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION

Afin de concilier au mieux les activités humaines avec la diversité biologique du site, un ensemble de recommandations peuvent être mises en place :

- **Conserver la strate arborée** et notamment les arbres feuillus et en cas d'obligation d'abattage, préférer la période automnale (septembre à novembre) ;
- Proscrire les apports de substrats pour éviter la colonisation par des espèces exotiques envahissantes.
- Eviter l'importation de plantes exotiques qui pourraient s'avérer envahissantes ;
- Dans la mesure du possible, éviter les interventions sur les stations d'espèces à enjeu ;
- Eviter les éclairages à l'écart des bâtiments et parkings et préférer un allumage par détecteur ou minuteur;
- Privilégier des **modes de gestion doux** pour l'entretien des strates herbacées et arbustives en évitant l'intervention d'engins de chantier. La strate herbacée pourra être entretenue à l'aide d'un tracteur-tondeuse et la strate arbustive à l'aide de tronçonneuse ou débroussailleuse à main ;
- **Favoriser une diversité structurale** en laissant des secteurs sans entretien durant 2 à 3 années et/ou en laissant se développer quelques arbustes et fourrés ;
- Proscrire l'utilisation de produits chimiques ;
- Essayer de **canaliser les visiteurs** en balisant les parcours et en installant par exemple des rondins de bois en bordure de piste ;
- **Empêcher l'accès aux milieux naturels par les véhicules à moteurs** en posant par exemple des blocs de pierres qui pourront en même temps être utilisés comme gîte par les reptiles ;
- **Installer des panneaux de sensibilisation** présentant les enjeux naturalistes présents avérés notamment au départ des parcours sportifs ou au niveau des tables. Ces panneaux pourront contenir une présentation succincte des espèces avec quelques recommandations notamment l'interdiction de prélever les plantes et animaux de la zone, éviter de se déplacer hors des sentiers pour limiter le piétinement, ne pas jeter les déchets dans le milieu naturel, etc.



Sigles

APPB: Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

CBN: Conservatoire Botanique National

CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

CELRL: Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

CEN: Conservatoire des Espaces Naturels

CNPN: Conseil National de la Protection de la Nature

COPIL : COmité de PILotage Natura 2000

CRBPO: Centre de Recherches sur la Biologique des Populations d'Oiseaux

CREN: Conservatoire Régional d'Espaces Naturels

CROP: Centre de Recherches Ornithologiques de Provence

CSRPN: Conseil Scientifique Régional de la Protection de la Nature

DDASS: Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

DDT : Direction Départementale des Territoires

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DFCI: Défense de la Forêt Contre les Incendies

DOCOB: Document d'Objectifs

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DTADD : Directive Territoriale d'Aménagement et de Développement Durable

EBC: Espace Boisé Classé

EIE: Etude d'Impact sur l'Environnement

ENS: Espace Naturel Sensible

EPHE: Ecole Pratique des Hautes Etudes

EUROBATS: Accord sur la conservation des populations de chauves-souris européennes

FSD : Formulaire Standard de Données

GCP: Groupe Chiroptères de Provence

GPS: Global Positioning System

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

IGN: Institut Géographique National

INFLOVAR: Association loi 1901, dont le but est de mener l'inventaire et la cartographie de la flore du Var

INPN: Inventaire National du Patrimoine Naturel

LPO: Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAB: Man And Biosphere

MEDDE: Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

MISE: Mission Inter-Services de l'Eau

MNHN: Muséum National d'Histoire Naturelle

ONCFS: Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



ONEM : Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens

ONF: Office National des Forêts

OPIE: Office Pour les Insectes et leur Environnement

PACA: Provence-Alpes-Côte d'Azur

PLU: Plan Local d'Urbanisme

PN: Parc National

PNA : Plan National d'Action **PNR** : Parc Naturel Régional

POS: Plan d'Occupation des Sols

pSIC: proposition de Site d'Importance Communautaire

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR: Réserve Naturelle Régionale

SAGE: Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCAP : Stratégie de Création d'Aires Protégées

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAGE: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SIC: Site d'Importance Communautaire

SIG: Système d'Information Géographique

SFEPM: Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

SFO: Société Française d'Orchidophilie

SOPTOM: Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux

UICN: Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ZICO: Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

ZNIEFF: Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

ZPS: Zone de Protection Spéciale **ZSC**: Zone Spéciale de Conservation



Bibliographie

- ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F. ed., 2003 les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.
- ARNOLD N. & OVENDEN D., 2002 Le guide herpéto ; 199 amphibiens et reptiles d'Europe. éd Delachaux & Niestlé, Paris, 288 p.
- ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope); Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris, 544 p.
- BELLMANN H. & LUQUET G., 2009 Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale. Delachaux et Niestlé, 383 p.
- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C., 1997 CORINE Biotopes Version originale Types d'habitats français ; Ecole nationale du génie rural et des eaux et forêts, Laboratoire de recherches en sciences forestières, Nancy (France), 339 p.
- BLONDEL B., FERRY C., FROCHOT B., 1970 Méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) ou des relevés d'avifaune par stations d'écoute. Alauda, 38 : 55-70.
- BOCK B., 2005 Base de données nomenclaturale de la flore de France, version 4.02 ; Tela Botanica, Montpellier (France) ; base de donnée FileMaker Pro.
- DIJKSTRA K-D.B., 2007 Guide des libellules de France et d'Europe. éd. Delachaux & Niestlé, 320 p.
- GENIEZ P. & CHEYLAN M., 2005 Amphibiens et Reptiles de France. CD-Rom, Educagri, Dijon.
- LAFRANCHIS T., 2000 Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Coll. Parthemope, éd. Biotope, Mèze ; 448 p.
- LAFRANCHIS T., 2007 Papillons d'Europe. DIATHEO. 379p.
- LPO, 2008 Atlas interactif des oiseaux nicheurs en région PACA: http://www.atlas-oiseaux.org/atlas.htm.



Annexe 1. Critères d'évaluation

Un certain nombre d'outils réglementaires ou scientifiques permet de hiérarchiser l'intérêt patrimonial des milieux et des espèces observés sur un secteur donné. Il devient alors possible, en utilisant des critères exclusivement biologiques, d'évaluer l'enjeu de conservation des espèces et des habitats, à une échelle donnée. Dans le présent rapport, les statuts réglementaires sont mentionnés explicitement dans les descriptions d'espèces et les tableaux récapitulatifs.

Habitats naturels

Les habitats, en tant qu'entités définies par la directive Habitats bénéficient du statut réglementaire suivant :

Directive Habitats

Il s'agit de la directive européenne n°92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, elle est entrée en vigueur le 5 juin 1994 :

- Annexe 1 : mentionne les habitats d'intérêt communautaire (désignés « DH1 ») et prioritaire (désignés « DH1* »), habitats dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

> Zones humides

Selon l'article L. 211-1-1 du code de l'environnement :

« La préservation et la gestion durable des zones humides définies à l'article L.211-1 du code de l'environnement sont d'intérêt général. ». Ce dernier vise en particulier la préservation des zones humides dont l'intérêt patrimonial se retranscrit à travers plus de 230 pages d'enveloppes réglementaires. A noter que :

- leur caractérisation et leur critères de délimitation sont régis selon l'arrêté du 1er octobre 2009 en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement selon des critères pédologiques, botaniques ainsi que d'habitats et désignés « ZH »;
- le décret du 17 juillet 2006 précise la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration conformément à l'application de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, en intégrant les Zones humides.

Les zones humides peuvent donc prétendre au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 à des mesures correctives ou compensatoires, relatives et résultantes aux aménagements portant atteinte à leur intégrité et/ou à leur fonctionnalité.

> Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les ZNIEFF constituent le socle de l'inventaire du patrimoine naturel. Une liste des espèces et des habitats déterminants (Dét ZNIEFF) ou remarquables (Rq ZNIEFF) ayant servi à la désignation de ces ZNIEFF a été établie pour chaque région et est disponible sur les sites de leurs DREAL respectives.

- PACA: http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ZNIEFF-2eGEN-ANNEXE1-listes_cle2df19d.pdf
- Languedoc-Roussillon: http://www.languedoc-roussillon.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/ZNIEFF_SpHabDet_cle2e247d-1.pdf

Stratégie de Création d'Aires Protégées

La Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées terrestres métropolitaines (SCAP) vise, tout d'abord, à évaluer l'ensemble du réseau d'aires protégées existant, en tenant compte des connaissances actuellement disponibles, afin de pouvoir, ensuite, proposer la planification d'une stratégie d'actions. Le Muséum National d'Histoire Naturelle a notamment participé à l'élaboration d'une liste d'espèces et d'habitats (liste SCAP) qui constitue le fondement du diagnostic patrimonial du réseau actuel des espaces naturels français.

Pr1 SCAP : espèce ou habitat de priorité 1 pour la SCAP.



❖ Flore

■ Espèces végétales protégées par la loi française

Pour la flore vasculaire (ce qui exclut donc les mousses, algues, champignons et lichens), deux arrêtés fixent en région PACA/Rhône-Alpes/Languedoc Roussillon la liste des espèces intégralement protégées par la loi française. Il s'agit de :

- La liste nationale des espèces protégées sur l'ensemble du territoire métropolitain (désignées « PN »), de l'arrêté du 20 janvier 1982 paru au J.O. du 13 mai 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995 paru au J.O. du 17 octobre 1995. Cette liste reprend notamment toutes les espèces françaises protégées en Europe par la Convention de Berne (1979).
- La liste régionale des espèces protégées en Provence-Alpes-Côte d'Azur (désignées « PR »), de l'arrêté du 9 mai 1994 paru au J.O. du 26 juillet 1994. Cette liste complète la liste nationale précitée.
- La liste régionale des espèces protégées en Rhône-Alpes (désignées « PR »), de l'arrêté du 4 décembre 1990 paru au J.O. du 29 janvier 1991. Cette liste complète la liste nationale précitée.
- La liste régionale des espèces protégées en Languedoc Roussillon (désignées « PR »), de l'arrêté du 29 octobre 1997 paru au J.O. du 16 janvier 1998.

Livre rouge de la flore menacée de France

- Le tome 1 (désigné « LR1 »), paru en 1995 recense 485 espèces ou sous-espèces dites « prioritaires », c'està-dire éteintes, en danger, vulnérables ou simplement rares sur le territoire national métropolitain.
- Le tome 2 (désigné « LR2 »), à paraître, recensera les espèces dites « à surveiller », dont une liste provisoire de près de 600 espèces figure à titre indicatif en annexe dans le tome 1.

Une actualisation scientifique de ce dernier tome est effectuée régulièrement par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (C.B.N.M.P.). Elle ne possède pour l'instant aucune valeur officielle mais peut déjà servir de document de travail.

Ainsi, seules les espèces figurant sur la liste du tome 1 sont réellement menacées. Elles doivent être prises en compte de façon systématique, même si elles ne bénéficient pas de statut de protection. Celles du tome 2 sont le plus souvent des espèces assez rares en France mais non menacées à l'échelle mondiale ou bien des espèces endémiques de France (voire d'un pays limitrophe) mais relativement abondantes sur notre territoire, bien qu'à surveiller à l'échelle mondiale.

■ Directive Habitats

Différentes annexes de cette directive concernent les espèces, notamment la flore :

- Annexe 2 : Espèces d'intérêt communautaire (désignées « DH2 ») dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).
- Annexe 4 : Espèces (désignées « DH4 ») qui nécessitent une protection stricte, sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.
- Annexe 5 : Espèces (désignées « DH5 ») dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

Plan National d'Action (PNA)

Les plans nationaux d'actions visent à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. Cet outil de protection de la biodiversité est mis en œuvre par la France depuis une quinzaine d'année. Ces plans ont été renforcés suite au Grenelle Environnement. La Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature a notamment produit une brochure offrant un aperçu de cet instrument de protection des espèces menacées à tous les partenaires potentiellement impliqués dans leur réalisation (élus, gestionnaires d'espaces naturels, socioprofessionnels, protecteurs de la nature, etc.). http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA-Objectifs_exemples_brochure.pdf

- espèce PNA: espèce concernée par un PNA



Certains de ces plans ont également été déclinés aux échelles régionales :

- espèce PRA : espèce incluse dans la déclinaison régionale du PNA.
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

Stratégie de Création d'Aires Protégées

Cf. ci-dessus.

Mollusques

■ Directive Habitats (annexe 2)

Directive dont l'annexe 2 concerne trois espèces de gastéropodes terrestres (DH2).

■ Liste nationale des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Cette liste est issue de l'arrêté du 7 octobre 1992 ; elle concerne 57 espèces (désignées « PN »).

■ Plan National d'Action (PNA)

Cf. ci-dessus.

Travaux concernant les espèces menacées

Deux outils non réglementaires mais à forte valeur scientifique permettent de juger de la valeur patrimoniale des mollusques continentaux rencontrés. Il s'agit de :

- l'inventaire des mollusques d'intérêt patrimonial de la région PACA (espèces clés pour la désignation des ZNIEFF en région PACA) dressée par GARGOMINY & RIPKEN (1999);
- la liste rouge mondiale des espèces menacées (IUCN, 2006).

Les connaissances personnelles d'experts locaux permettent aussi de porter un jugement quant à la rareté et/ou au statut local de menace d'une espèce.

■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

Insectes

Convention de Berne

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (19/09/1979) listant en annexe 2 la faune strictement protégée et en annexe 3 la faune protégée dont l'exploitation est réglementée (espèces désignées « BE2 » et « BE3 »).

Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus.

■ Liste nationale des insectes protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Cette liste est issue de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle élargit la protection de l'espèce à son « milieu particulier », c'est-à-dire l'habitat d'espèce. Les espèces protégées seront désignées par « PN ». Cette liste concerne 64 espèces.



■ Listes rouges

Elles présentent les espèces constituant un enjeu de conservation indépendamment de leur statut de protection. Il existe des listes rouges départementales, régionales, nationales ou européennes d'espèces menacées. Au niveau européen, il s'agit de la liste rouge des Lépidoptères diurnes (VAN SWAAY et al., 2010). Au niveau national, il s'agit des listes rouges des Lépidoptères diurnes (UICN, 2012), des Orthoptères (SARDET & DEFAUT, 2004) et des Odonates (DOMMANGET, 1987). Au niveau régional, il s'agit des listes rouges des Odonates de Provence-Alpes-Côte d'Azur (BENCE et al., 2011) et de Rhône-Alpes (DELIRY & Groupe SYMPETRUM, 2011). Tous les groupes ne disposant pas de telles listes au niveau régional ou même national, l'identification des espèces dites « patrimoniales » peut s'appuyer uniquement sur dires d'experts.

■ Plan National d'Action (PNA)

Cf. ci-dessus.

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

Stratégie de Création d'Aires Protégées

Cf. ci-dessus.

Poissons

■ Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus.

Liste nationale des poissons protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain

L'arrêté du 08 décembre 1988 fixe la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national. Sont interdits en tout temps, sur tout le territoire national, la destruction ou l'enlèvement des œufs ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction, désignés par arrêté préfectoral, des poissons des espèces désignées « PN ».

■ Liste rouge des espèces de poissons d'eau douce menacés

L'UICN a réalisé des listes rouges à l'échelle internationale (2008) et nationale (2002) présentant les espèces constituant un enjeu de conservation.

Onze niveaux de menaces sont ainsi attribués aux espèces évaluées : « EX » éteint ; « EW » éteint à l'état sauvage ; « CR » gravement menacé d'extinction ; « EN » menacé d'extinction ; « VU » vulnérable ; « NE » non évalué ; « LR » faible risque ; « DE » dépendant de mesures de conservation ; « NT » quasi menacé ; « LE » préoccupation mineure ; « DD » insuffisamment documenté.

■ Plan National d'Action (PNA)

Cf. ci-dessus.

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

Stratégie de Création d'Aires Protégées

Cf. ci-dessus.

Amphibiens et reptiles

Afin de cerner les enjeux concernant les amphibiens et les reptiles, les principaux textes réglementaires ou scientifiques les concernant, sont rappelés ci-dessous.



■ Convention de Berne (annexes 2 et 3)

Cf. ci-dessus.

■ Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus.

Liste nationale des reptiles et amphibiens protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Correspondant à l'arrêté du 19 novembre 2007 (publié au J.O. du 18 décembre 2007), établissant des listes d'espèces, auxquelles sont associés différents niveaux de protections. Ainsi, les espèces dont l'habitat est également protégé sont désignées « PN2 », les espèces protégées dont l'habitat n'est pas protégé sont désignées « PN3 », les espèces partiellement protégées sont désignées « PN4 » et « PN5 ».

Inventaire de la faune menacée de France

Cet ouvrage de référence, élaboré par la communauté scientifique (FIERS et al., 1997) (livre rouge), permet de faire un état des lieux des espèces menacées. Il liste 117 espèces de vertébrés strictement menacées sur notre territoire, voire disparues, dont notamment : 27 mammifères, 7 reptiles, 11 amphibiens. Pour chaque espèce, le niveau de menace est évalué par différents critères de vulnérabilité.

Liste rouge des amphibiens et reptiles de France métropolitaine

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière le déclin marqué et continu de la biodiversité dans le monde grâce à différents critères précis. Le comité français de l'UICN a procédé début 2008 à l'évaluation des espèces d'amphibiens et de reptiles de France métropolitaine. Six niveaux de menaces sont ainsi attribués aux espèces évaluées : « LC » Préoccupation Mineure ; « NT » Quasi Menacée ; « VU » Vulnérable ; « EN » En Danger ; « CR » En Danger Critique d'Extinction ; « DD » Données Insuffisantes. (http://www.uicn.fr/Liste-rouge-reptiles-amphibiens.html)

■ Plan National d'Action (PNA)

Cf. ci-dessus.

■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

Stratégie de Création d'Aires Protégées

Cf. ci-dessus.

Oiseaux

■ Convention de Berne (annexes 2 et 3)

Cf. ci-dessus.

Convention de Bonn

Convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage du 23 juin 1979 (JORF du 30 octobre 1990). Les espèces de l'annexe 2 (désignées « BO2 ») se trouvent dans un état de conservation défavorable et nécessitent l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées.

■ Directive Oiseaux

Directive européenne n°79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages, elle est entrée en vigueur le 6 avril 1981.

- Annexe 1 : Espèces (désignées « DO1 ») nécessitant de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leurs habitats, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans l'aire de distribution.



Protection nationale

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (J.O. du 5 décembre 2009). Les espèces protégées avec leurs habitats sont désignées « PN3 » (article 3 du présent arrêté); les espèces protégées sans leurs habitats sont désignées « PN4 » (article 4 du présent arrêté).

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière le déclin marqué et continu de la biodiversité dans le monde grâce à différents critères précis. Le comité français de l'UICN appuyé du Muséum National d'Histoire Naturelle a publié en décembre 2008 la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Six niveaux de menaces sont ainsi attribués aux espèces évaluées : « LC » Préoccupation Mineure ; « NT » Quasi Menacée ; « VU » Vulnérable ; « EN » En Danger ; « CR » En Danger Critique d'Extinction ; « DD » Données Insuffisantes (UICN, 2008).

Livres rouges

Les scientifiques élaborent régulièrement des bilans sur l'état de conservation des espèces sauvages. Ces documents d'alerte, prenant la forme de « livres rouges », visent à évaluer le niveau de vulnérabilité des espèces, en vue de fournir une aide à la décision et de mieux orienter les politiques de conservation de la nature. Concernant les oiseaux, deux livres rouges sont classiquement utilisés comme référence :

- le livre rouge des oiseaux d'Europe (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004);
- des livres rouges existent parfois à un échelon régional, comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur (LASCEVE et al., 2006).
- Plan National d'Action (PNA)

Cf. ci-dessus.

■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

■ Stratégie de Création d'Aires Protégées

Cf. ci-dessus.

Mammifères

Les mammifères peuvent être protégés à divers titres.

- Convention de Berne (annexes 2 et 3)
- Convention de Bonn (annexe 2)
- Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)
- Liste nationale des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Cette liste est issue de l'arrêté du 23 avril 2007, modifiant l'arrêté du 17 avril 1981. La protection s'applique aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée.

■ Plan National d'Action (PNA)

Cf. ci-dessus.



■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

■ Stratégie de Création d'Aires Protégées

Cf. ci-dessus.



Annexe 2. Relevé relatif à la flore

Relevé effectué par Martin DALLIET, le 09 octobre 2015 ; le 23 février 2016, le 21 avril 2016, le 20 mai 2016 et le 20 juin 2016. La nomenclature est conforme est conforme au référentiel taxonomique TAXREF v8.0 (Inventaire National du Patrimoine Naturel, 2011).

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire			
Asparagaceae	Agave americana L., 1753 Agave d'Amérique				
Poaceae	Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire			
Poaceae	Aira caryophyllea L., 1753	Canche caryophillée			
Poaceae	Aira provincialis Jord., 1852	Canche de Provence			
Amaryllidaceae	Allium sphaerocephalon L., 1753	Ail à tête ronde			
Orchidaceae	Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon			
Orchidaceae	Anacamptis papilionacea (L.) R.M.Bateman, Pridgeon &	Orchis papillon			
Oremadecae	M.W.Chase, 1997				
Asteraceae	Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale à feuilles entières sinueuse, Andryale sinueuse			
Ranunculaceae	Anemone hortensis L., 1753	Anémone des jardins			
Asparagaceae	Anthericum liliago L., 1753	Phalangère à fleurs de lys, Phalangère petit- lis, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de Lis			
Poaceae	Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante			
Poaceae	Avena barbata Pott ex Link, 1799	Avoine barbue			
Orobanchaceae	Bartsia trixago L., 1753	Bellardie, Bartsie trixago, Bellardie Germandrée			
Asteraceae	Bellis annua L., 1753	Pâquerette annuelle			
Lamiaceae	Betonica officinalis L., 1753	Épiaire officinale			
Poaceae	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois			
Poaceae	Briza minor L., 1753	Petite amourette, Brize mineure			
Campanulaceae	Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce			
Brassicaceae	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de- capucin			
Cyperaceae	Carex divisa Huds., 1762	Laîche divisée			
Cyperaceae	Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque, Langue-de-pic			
Cyperaceae	Carex leporina L., 1753	Laîche Patte-de-lièvre, Laîche des lièvres			
Cyperaceae	Carex punctata Gaudin, 1811	Laîche ponctuée			
Gentianaceae	Centaurium erythraea Rafn, 1800	Érythrée petite-centaurée			
Caryophyllaceae	Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré			
Boraginaceae	Cerinthe major L., 1753	Grand mélinet			
Asteraceae	Chamaemelum fuscatum (Brot.) Vasc., 1967	Anthémis précoce			
Cistaceae	Cistus monspeliensis L., 1753	Ciste de Montpellier			
Cistaceae	Cistus salviifolius L., 1753	Ciste à feuilles de sauge, Mondré			
Poaceae	Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes			
Crassulaceae	Crassula vaillantii (Willd.) Roth, 1827	Bulliarde de Vaillant, Crassule de Vaillant			
Poaceae	Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Cynodon dactyle			
Poaceae	Cynosurus echinatus L., 1753	Crételle hérissée, Crételle épineuse			
Cyperaceae	Cyperus eragrostis Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste			
Caryophyllaceae	Dianthus armeria L., 1753	Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet			
Asteraceae	Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973	Inule fétide, Inule à forte odeur			



Asteraceae	Dittrichia viscosa (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse		
Brassicaceae	Draba verna L., 1753	Drave de printemps		
Boraginaceae	Echium plantagineum L., 1771	Vipérine à feuilles de plantain, Vipérine faux Plantain		
Ericaceae	Erica scoparia L., 1753	Bruyère à balais		
Geraniaceae	Erodium malacoides (L.) L'Hér., 1789	Érodium Fausse-Mauve, Érodium à feuilles de Mauve		
Myrtaceae	Eucalyptus globulus Labill., 1800	Eucalyptus, Gommier bleu		
Euphorbiaceae	Euphorbia exigua L., 1753	Euphorbe fluette		
Euphorbiaceae	Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues		
Cistaceae	Fumana juniperina (Lag. ex Dunal) Pau, 1904	Hélianthème genévrier		
Asteraceae	Galatella sedifolia (L.) Greuter, 2003	Aster âcre		
Poaceae	Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile		
Geraniaceae	Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées		
Geraniaceae	Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette		
Iridaceae	Gladiolus dubius Guss., 1832	Glaïeul douteux		
Poaceae	Helictochloa bromoides (Gouan) Romero Zarco, 2011	Avoine Brome		
Apiaceae	Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore		
Poaceae	Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard		
Poaceae	Hordeum murinum L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat		
Asteraceae	Hypochaeris glabra L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables		
Asteraceae	Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée		
Brassicaceae	Isatis tinctoria L., 1753	Pastel des teinturiers, Herbe de saint Philippe		
Isoetaceae	Isoetes duriei Bory, 1844	Isoète de Durieu		
Campanulaceae	Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi		
luncaceae	Juncus capitatus Weigel, 1772	Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capite Jonc en tête		
Juncaceae				
Juncaceae	Juncus effusus L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus		
	Juncus effusus L., 1753 Juniperus oxycedrus L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant		
Juncaceae				
Juncaceae Cupressaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae Linaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768 Linum trigynum L., 1753 Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.)	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier Lin de France		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae Linaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768 Linum trigynum L., 1753 Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier Lin de France Lin bisannuel		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae Linaceae Asteraceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768 Linum trigynum L., 1753 Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912 Logfia gallica (L.) Coss. & Germ., 1843	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier Lin de France Lin bisannuel Cotonnière de France		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae Linaceae Linaceae Asteraceae Poaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768 Linum trigynum L., 1753 Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912 Logfia gallica (L.) Coss. & Germ., 1843 Lolium multiflorum Lam., 1779	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier Lin de France Lin bisannuel Cotonnière de France Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae Linaceae Linaceae Asteraceae Poaceae Caprifoliaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768 Linum trigynum L., 1753 Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912 Logfia gallica (L.) Coss. & Germ., 1843 Lolium multiflorum Lam., 1779 Lonicera implexa Aiton, 1789	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier Lin de France Lin bisannuel Cotonnière de France Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie Chèvrefeuille des Baléares		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae Linaceae Linaceae Asteraceae Poaceae Caprifoliaceae Fabaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768 Linum trigynum L., 1753 Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912 Logfia gallica (L.) Coss. & Germ., 1843 Lolium multiflorum Lam., 1779 Lonicera implexa Aiton, 1789 Lotus angustissimus L., 1753	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier Lin de France Lin bisannuel Cotonnière de France Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie Chèvrefeuille des Baléares Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites Pourpier d'eau du Dniepr, Péplis dressé,		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae Linaceae Linaceae Asteraceae Poaceae Caprifoliaceae Fabaceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768 Linum trigynum L., 1753 Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912 Logfia gallica (L.) Coss. & Germ., 1843 Lolium multiflorum Lam., 1779 Lonicera implexa Aiton, 1789 Lotus angustissimus L., 1753 Lythrum borysthenicum (Schrank) Litv., 1917	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier Lin de France Lin bisannuel Cotonnière de France Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie Chèvrefeuille des Baléares Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites Pourpier d'eau du Dniepr, Péplis dressé, Peplis de Boreau		
Juncaceae Cupressaceae Lamiaceae Fabaceae Fabaceae Plantaginaceae Linaceae Linaceae Asteraceae Poaceae Caprifoliaceae Lythraceae	Juniperus oxycedrus L., 1753 Lamium purpureum L., 1753 Lathyrus cicera L., 1753 Lathyrus hirsutus L., 1753 Linaria pelisseriana (L.) Mill., 1768 Linum trigynum L., 1753 Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912 Logfia gallica (L.) Coss. & Germ., 1843 Lolium multiflorum Lam., 1779 Lonicera implexa Aiton, 1789 Lotus angustissimus L., 1753 Lythrum borysthenicum (Schrank) Litv., 1917 Lythrum thymifolium L., 1753	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant Lamier pourpre, Ortie rouge Gessette, Jarosse Gesse hérissée, Gesse hirsute Linaire de Pélissier Lin de France Lin bisannuel Cotonnière de France Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie Chèvrefeuille des Baléares Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites Pourpier d'eau du Dniepr, Péplis dressé, Peplis de Boreau Salicaire à feuilles de thym		



Lamiaceae	Mentha pulegium L., 1753	Menthe pouliot	
Asparagaceae	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu	
Boraginaceae	Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux	
Apocynaceae	Nerium oleander L., 1753	Nérion laurier-rose	
Apiaceae	Oenanthe pimpinelloides L., 1753	Oenanthe faux boucage	
Fabaceae	Ononis reclinata L., 1763	Bugrane à fleurs pendantes	
Tabaccac	Onono reciniata E., 1705	Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-	
Asparagaceae	Ornithogalum umbellatum L., 1753	heures, Ornithogale à feuilles étroites	
Orobanchaceae	Parentucellia viscosa (L.) Caruel, 1885	Bartsie visqueuse	
Poaceae	Paspalum dilatatum Poir., 1804	Paspale dilaté	
Caryophyllaceae	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère	
Poaceae	Phalaris coerulescens Desf., 1798	Alpiste bleuâtre	
Oleaceae	Phillyrea angustifolia L., 1753	Alavert à feuilles étroites	
Poaceae	Phleum nodosum L., 1759	Fléole de Bertoloni	
Pinaceae	Pinus halepensis Mill., 1768	Pin d'Alep, Pin blanc, Pin blanc de Provence	
Anacardiaceae	Pistacia lentiscus L., 1753	Lentisque, Arbre au mastic	
Plantaginaceae	Plantago coronopus L., 1753	Plantain corne-de-cerf	
Plantaginaceae	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	
Orchidaceae	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	
Poaceae	Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	
Poaceae	Poa bulbosa L., 1753	Pâturin bulbeux	
Poaceae	Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés	
Polygalaceae	Polygala vulgaris L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire	
Poaceae	Polypogon monspeliensis (L.) Desf., 1798	Polypogon de Montpellier	
Rosaceae	Potentilla argentea L., 1753	Potentille argentée	
Rosaceae	Potentilla L., 1753	Potentille	
Asparagaceae	Prospero autumnale (L.) Speta, 1982	Scille d'automne	
Lamiaceae	Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775	Brunelle à grandes fleurs	
Asteraceae	Pulicaria odora (L.) Rchb., 1831	Pulicaire odorante	
Rosaceae	Pyracantha coccinea M.Roem., 1847	Buisson ardent	
Fagaceae	Quercus pubescens Willd., 1805	Chêne pubescent	
Fagaceae	Quercus suber L., 1753	Chêne liège, Surier	
Ranunculaceae	Ranunculus paludosus Poir., 1789	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil	
Brassicaceae	Raphanus raphanistrum L., 1753	Ravenelle, Radis sauvage	
Polygonaceae	Rumex bucephalophorus L., 1753	Oseille tête-de-bœuf, Rumex Tête-de-boeuf	
Polygonaceae	Rumex pulcher L., 1753	Patience élégante, Rumex joli	
Primulaceae	Samolus valerandi L., 1753	Samole de Valerand, Mouron d'eau	
Caprifoliaceae	Scabiosa atropurpurea L., 1753	Scabieuse pourpre foncé, Scabieuse des jardins	
Cyperaceae	Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972	Scirpe-jonc	
Fabaceae	Scorpiurus muricatus L., 1753	Chenillette à fruits portant des pointes, Chenillette sillonée	
Asteraceae	Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	
Orchidaceae	Serapias cordigera L., 1763	Sérapias en coeur	
Orchidaceae	Serapias lingua L., 1753	Sérapias langue, Sérapias à languette	
Orchidaceae	Serapias neglecta De Not., 1844	Sérapias négligé	



Orchidaceae	Serapias olbia Verg., 1908	Sérapias d'Hyères
Orchidaceae	Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910	Sérapias en soc, Sérapias à labelle long
Rubiaceae	Sherardia arvensis L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri
Caryophyllaceae	Silene gallica L., 1753	Silène de France, Silène d'Angleterre
Caryophyllaceae	Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte
Brassicaceae	Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Moutarde
Poaceae	Taeniatherum caput-medusae (L.) Nevski, 1934	Taéniathérum tête-de-méduse, Tête-de- méduse
Lamiaceae	Teucrium chamaedrys L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênette
Apiaceae	Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs
Fabaceae	Trifolium angustifolium L., 1753	Trèfle à folioles étroites, Queue-de-renard
Fabaceae	Trèfle des champs, Pie Pied-de-lièvre	
Fabaceae	Trifolium cherleri L., 1755	Trèfle de Cherler
Fabaceae	Trifolium glomeratum L., 1753	Trèfle aggloméré, Petit Trèfle à boules
Fabaceae	Trifolium resupinatum L., 1753	Trèfle renversé, Trèfle de Perse
Fabaceae	Trifolium scabrum L., 1753	Trèfle rude, Trèfle scabre
Cistaceae	Tuberaria guttata (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché
Liliaceae	Tulipa sylvestris subsp. australis (Link) Pamp., 1914	Tulipe des Alpes, Tulipe du Midi
Caprifoliaceae	Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette
Plantaginaceae	Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse
Fabaceae	Vicia villosa Roth, 1793	Vesce velue, Vesce des sables
Apocynaceae	Vinca major L., 1753	Pervenche majeure
Apocynaceae	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790	Dompte-venin
Poaceae	Vulpia ciliata Dumort., 1824	Vulpie ambiguë, Vulpie ciliée
Asteraceae	Xeranthemum cylindraceum Sm., 1813	Xéranthème fétide

<u>Légende du tableau :</u>

Enjeu Local de Conservation :

L'enjeu local de conservation est la responsabilité assumée localement pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat par rapport à une échelle biogéographique cohérente.

La notion d'évaluation est définie uniquement sur la base de critères scientifiques tels que :

- les paramètres d'aire de répartition, d'affinité de la répartition, et de distribution ;
- la vulnérabilité biologique ;
- le statut biologique ;
- les menaces qui pèsent sur l'espèce considérée.

Cinq classes d'enjeu local de conservation peuvent ainsi être définies de façon usuelle, plus une sixième exceptionnelle :

Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible	Nul*

^{*}La classe « enjeu local de conservation nul » ne peut être utilisée que de façon exceptionnelle pour des espèces exogènes plantées ou échappées dont la conservation n'est aucunement justifiée (ex : Laurier rose, Barbe de Jupiter, etc.).



Annexe 3. Relevé relatif aux insectes

Relevé effectué par Sylvain MALATY, le 16/05/2016 et le 20/06/2016.

Ordre	Famille	Espèce
Coleoptera	Buprestidae	Anthaxia millefolii (Fabricius, 1801)
Coleoptera	Cerambycidae	Stenopterus rufus Linnaeus, 1767
Coleoptera	Cerambycidae	Stictoleptura cordigera (Fuessly, 1775)
Coleoptera	Cetoniidae	Oxythyrea funesta (Poda, 1761)
Coleoptera	Cetoniidae	Valgus hemipterus (Linnaeus, 1758)
Coleoptera	Cleridae	Trichodes alvearius (Fabricius, 1792)
Coleoptera	Coccinellidae	Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758
Coleoptera	Dasytidae	Divales bipustulatus (Fabricius, 1781)
Coleoptera	Meloidae	Cerocoma schreberi Fabricius, 1781
Coleoptera	Meloidae	Mylabris quadripunctata (Linnaeus, 1767)
Coleoptera	Meloidae	Mylabris variabilis (Pallas, 1781)
Hemiptera	Cicadidae	Cicada orni Linnaeus, 1758
Hemiptera	Cicadidae	Cicadatra atra (Olivier, 1790)
Hemiptera	Cicadidae	Lyristes plebejus (Scopoli, 1763)
Hemiptera	Pentatomidae	Graphosoma italicum
Hymenoptera	Apidae	Apis mellifera Linnaeus, 1758
Lepidoptera	Hesperiidae	Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)
Lepidoptera	Lycaenidae	Aricia agestis ([Denis & Schiffermüller], 1775)
Lepidoptera	Lycaenidae	Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)
Lepidoptera	Nymphalidae	Brintesia circe (Fabricius, 1775)
Lepidoptera	Nymphalidae	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)
Lepidoptera	Nymphalidae	Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)
Lepidoptera	Nymphalidae	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)
Lepidoptera	Nymphalidae	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)
Lepidoptera	Nymphalidae	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)
Lepidoptera	Nymphalidae	Melitaea didyma (Esper, [1778])
Lepidoptera	Nymphalidae	Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)
Lepidoptera	Nymphalidae	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)
Lepidoptera	Papilionidae	Papilio machaon Linnaeus, 1758
Lepidoptera	Pieridae	Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)
Lepidoptera	Zygaenidae	Zygaena viciae ([Denis & Schiffermüller], 1775)
Neuroptera	Ascalaphidae	Libelloides coccajus Denis & Schiffermüller, 1775
Neuroptera	Myrmeleontidae	Palpares libelluloides (Linnaeus, 1764)
Odonata	Corduliidae	Oxygastra curtisii (Dale, 1834)
Orthoptera	Acrididae	Omocestus (Omocestus) rufipes (Zetterstedt, 1821)
Orthoptera	Gryllidae	Gryllus campestris Linnaeus, 1758
Orthoptera	Tettigoniidae	Platycleis affinis Fieber, 1853



Annexe 4. Relevé relatif aux amphibiens

Relevé effectué par Marine JARDE le 08 mars 2016.

Nom vernaculaire	Espèce	Statut protection français 19 novembre 2007	Convention de Berne	Directive Habitats 92/43/CE	Liste rouge France
Rainette méridionale	Hyla meridionalis	PN2	BE2	DH4	LC

Protection Nationale 19 novembre 2007

PN2 Article 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat

PN3 Article 3 : Protection stricte de l'espèce
PN4 Article 4 : Protection partielle de l'espèce

Convention de Berne

BE2 Espèces strictement protégées sur l'ensemble du territoire des pays signataires

BE3 Espèces protégées sur l'ensemble du territoire des pays signataires

Directive Habitats

DH2 Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones

Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)

DH4 Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire

européen

Liste rouge France	(IUCN)	
CR	En danger critique d'extinction	_ 、
EN	En danger	Espèces menacées
VU	Vulnérable	menacees
NT	Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)	
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)	
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)	
NA	Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)	



Annexe 5. Relevé relatif aux reptiles

Relevé effectué par Marine JARDE, les 11 avril, 30 mai et 7 juin et Sylvain MALATY les 16 mai et 20 juin 2016.

Nom vernaculaire	Espèce	Statut protection français 19 novembre 2007	Convention de Berne	Directive Habitats 92/43/CE	Liste rouge France
Tortue d'Hermann	Testudo hermanni hermanni	PN2	BE2	DH2, DH4	EN
Orvet de Vérone	Anguis veronensis	PN3	BE3	-	LC
Lézard ocellé	Timon lepidus	PN3	BE2	-	VU
Lézard vert occidental	Lacerta bilineata bilineata	PN2	BE2	DH4	LC
Couleuvre de Montpellier	Malpolon monspessulanus	PN3	BE3	-	LC

Protection Nationale 19 novembre 2007

PN2 Article 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat

PN3 Article 3 : Protection stricte de l'espèce
PN4 Article 4 : Protection partielle de l'espèce

Convention de Berne

BE2 Espèces strictement protégées sur l'ensemble du territoire des pays signataires

Espèces protégées sur l'ensemble du territoire des pays signataires

Directive Habitats

BE3

DH2 Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones

Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)

DH4 Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire

européen

Liste rouge France	(IUCN)	
CR	En danger critique d'extinction	_ 、
EN	En danger	Espèces
VU	Vulnérable	menacées
NT	Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)	
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le	
DD	risque de disparition de France est faible) Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)	
NA	Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)	



Annexe 6. Relevé relatif aux oiseaux

Relevé effectué par Sébastien CABOT le 16/05/2016 et le 30/05/2016.

Espèce	Observations du 16 mai 2016	Observations du 30 mai 2016	Statut biologique sur la zone d'étude	Enjeu de conservation au niveau régional PACA Nicheurs	Vulnérabilité EUROPE (2004) (a)	Vulnérabilité FRANCE Nicheurs (2008) (b)	Vulnérabilité PACA Nicheurs (2013) (b)	Statuts de protection (Janvier 2013)
Petit-duc scops (Otus scops)		2	Nprox / Nalim	Modéré	DP	LC	LC	PN3, BE2
Milan noir (Milvus migrans)	1	1	Nalim	Faible	s	LC	LC	PN3, DO1, BO2, BE2
Alouette Iulu (Lullula arborea)	1	2	Npr	Faible	DP	LC	LC	PN3, DO1, BE3
Goéland leucophée (Larus michahellis)	х	x	Tra	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE3
Pigeon biset domestique (Columba livia domestica)	х	х	Tra	Très faible	-	-	-	-
Pigeon ramier (Columba palumbus)	x	x	Npr	Très faible	S	LC	LC	С
Tourterelle turque (Streptopelia decaocto)	x	x	Npr	Très faible	S	LC	LC	C, BE3
Martinet noir (Apus apus)	x	x	Nalim	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE3
Rossignol philomèle (Luscinia megarhynchos)	x	x	Npr	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2
Rougequeue noir (Phoenicurus ochruros)	x	x	Npr	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2
Fauvette mélanocéphale (Sylvia melanocephala)	х	х	Npr	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2
Mésange huppée (Lophophanes cristatus)		2	Npo	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2
Mésange charbonnière (Parus major)	x	x	Npr	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2
Grimpereau des jardins (Certhia brachydactyla)	x	х	Npr	Très faible	s	LC	LC	PN3, BE3
Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)	х	х	Npr	Très faible	S	LC	LC	С
Choucas des tours (Corvus monedula)	х	х	Nalim	Très faible	S	LC	LC	PN3
Corneille noire (Corvus corone)		х	Npr	Très faible	S	LC	LC	C, BE3
Pinson des arbres (Fringilla coelebs)	1		Npo	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE3
Bruant zizi (Emberiza cirlus)	1		Npo	Très faible	S	LC	LC	PN3, BE2



Légende

Observation

Effectifs: $\mathbf{x} = \text{quelques}$ (inférieur à 10 individus ou 5 couples); $\mathbf{x}\mathbf{x} = \text{nombreux}$ (supérieurs à 10 individus ou 5 couples);

Cple = couple, M = mâle, Cht = chant, Ind = individu(s)

Statut de protection

Protection nationale: liste nationale des Oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain, Arrêté du 29/10/2009 (J.O. du 05/12/2009). PN3 = Espèce et son habitat protégé ; PN4 = Espèce protégée sans son habitat.

DO1: espèce d'intérêt communautaire, inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux CE 79/409.

BO2 : espèce inscrite à l'annexe II de la convention de Bonn (1979).

BE2 / BE3 : espèce inscrite à l'annexe II ou III de la convention de Berne (1979).

Statut biologique

Npo : Nicheur possible Npr : Nicheur probable Nc : Nicheur certain

Nalim: Nicheur hors de la zone d'étude exploitée pour l'alimentation

Nprox : Nicheur à proximité **Tra** : En transit *via* la zone d'étude

Sed : Sédentaire **Hiv** : Hivernant

Nicheur possible

- 1. Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification.
- 2. Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction.

Nicheur probable

- 3. Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction.
- 4. Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à huit jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit.
- 5. Parades nuptiales.
- 6. Fréquentation d'un site de nid potentiel.
- 7. Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte.
- 8. Plaque incubatrice sur un oiseau tenu en main.
- 9. Construction d'un nid ou creusement d'une cavité.

Nicheur certain

- 10. Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention.
- 11. Nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête).
- 12. Jeunes fraîchement envolés (nidicoles) ou poussins (nidifuges).
- 13. Adultes entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs dont le contenu n'a pas pu être examiné) ou adulte en train de couver.
- 14. Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes.
- 15. Nid avec œuf(s).
- 16. Nid avec jeune(s) (vu ou entendu).

Codes comportementaux et statuts de reproduction définis d'après l'EOAC (European Ornithological Atlas Committee).

Statut de conservation

Vuln	Vulnérabilité Europe (1)				
CR	Critical endengered (Voie d'extinction)				
E	Endengered (En danger)				
V	Vulnerable (Vulnérable)				
D	Declining (Déclin)				
R	Rare (Rare)				
DP	Depleted *				
L	Localised (Localisé)				
S	Secure (non défavorable)				

Vulnérabilité France (2)		
RE	Eteinte en métropole	
CR	En danger critique d'extinction	
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NΛ	Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) nicheuse occasionnelle ou marginale en métropole)	

Vulnérabilité PACA (3)		
E	En Danger	
D	Déclin	
AS	A Surveiller	



* Depleted : concerne les taxons non rares ou en déclin dans l'UE qui ont subi un déclin modéré à fort entre 1970 à 1990 et dont les effectifs n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant déclin.

(1) BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 ; (2) UICN, 2008 ; (3) LASCÈVE & $\it{al.}$, 2006.



Annexe 7. Relevé relatif aux mammifères

Liste des **7** espèces de mammifères avérées par Pauline LAMY le 19/05/2016 et le 27/06/2016.

FAMI	LLE/espèce	Statut de protection	Liste rouge France (UICN 2009)
MINIC	OPTERIDAE		
Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii	PN ; DH2 ; DH4; BE2 ; BO2	
VESPEF	RTILIONIDAE		
Pipistrelle pygmée	Pipistrellus pygmaeus	PN ; DH4; BE2 ; BO2	LC
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	PN ; DH4; BE2 ; BO2	LC
Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii	PN ; DH4; BE2 ; BO2	LC
Vespère de Savi	Hypsugo savii	PN ; DH4; BE2 ; BO2	LC
Murin sp.	Myotis sp	-	-
S	UIDAE		
Sanglier	Sus scrofa	-	LC

Protection Nationale	PN (19 novembre 2007)
Directive Habitats	
DH2	Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)
DH4	Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen
DH5	Espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

iste rouge France (IUCN)

Liste rouge France	(IUCN)
CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)

Espèces menacées